

Le Groupe 43 A de l'Exposition nationale suisse, à Berne 1914 : enseignement primaire et enseignement secondaire

Autor(en): **Zbinden, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **6 (1915)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-110111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Groupe 43 A

de l'Exposition nationale suisse, à Berne, 1914.

(Enseignement primaire et Enseignement secondaire.)

A Zurich en 1883, à Genève en 1896, l'Exposition scolaire avait fait l'objet de deux volumineux rapports, celui du Dr H. Wettstein ¹, et celui de M. le professeur François Guex ². Les deux rapporteurs généraux s'étaient adjoint un certain nombre de collaborateurs spécialistes, se réservant les sujets qui relevaient de leur haute compétence. Les pages qui suivent ne prétendent pas donner une idée complète de ce que fut le Groupe 43 A si riche, si vaste ; elles ne sauraient donc être comparées aux deux ouvrages cités. L'auteur se bornera à esquisser l'organisation du Groupe et à dire, en toute bonne foi, ce qui a retenu son attention, ce qui lui paraît le plus propre à *suggérer des idées aux éducateurs*, qu'ils soient maîtres ou parents. Bien qu'il ait étudié de près l'exposition scolaire, nombre de choses, fort intéressantes sans doute, lui ont échappé ; il s'en excuse par avance ; il ne peut ni tout savoir ni tout apprécier.

Le Comité du Groupe 43 ³ s'est proposé :

1^o De donner une idée claire de l'organisation de l'Ecole

¹ Bericht über Gruppe 30 : Unterrichtswesen, von Dr H. Wettstein, Seminardirektor — Zurich, Orell Fussli, 1884 (630 pages, 59 planches).

² Rapport sur le Groupe XVII, Education et Instruction, par François Guex, L. Zbinden, J. Clerc, E. Payot, C. Vignier, L. Genoud, A. Bouvier, M^{me} R. Rehfous, H. Gobat et A. Combe. Lausanne, Payot, 1897.

³ Le groupe était subventionné par la Confédération et par la Conférence suisse des Directeurs de l'Instruction publique.

suisse, organisation très diverse, puisque les cantons sont souverains en ce domaine et que leurs ressources et leurs besoins sont différents. A cet effet, on a employé des graphiques, des tableaux statistiques, des photographies et sur les rayons de la bibliothèque ou sur les tables, près des objets, on a placé les lois, arrêtés, règlements, programmes.

2^o De faire connaître les « moyens d'enseignement » en usage dans nos cantons. Une importante collection des manuels employés dans les écoles de langue allemande (1394 vol.) figurait dans la somptueuse bibliothèque ; il est regrettable que les circonstances n'aient pas permis que la collection romande pût être réunie. Toutefois cette collection sera formée incessamment et remise au Musée scolaire de Lausanne.

3^o D'attirer l'attention des visiteurs sur celles de nos méthodes qui paraissent particulièrement intéressantes parce nouvelles ou parce que personnelles. Il est sûr que cette partie de l'exposition était la plus importante. En effet, le premier volume de cet annuaire, année 1910¹ renseigne très exactement sur l'organisation scolaire des Confédérés ; d'autre part, il est facile de se procurer les listes des manuels en usage dans telle école et d'obtenir tel exemplaire. Par contre, l'occasion était unique de voir rassemblés des travaux de maîtres et des travaux d'élèves provenant de toutes les parties de la Suisse, tous ou à peu près tous s'inspirant d'une idée, heureuse le plus souvent, dont le visiteur attentif pouvait faire son profit. Dans ces vastes halls, bien éclairés, aux tentures chaudes, d'aspect point trop austère, on communiait avec la pensée des collègues lointains et pourtant si près, animés du même idéal. C'était une grande et noble collaboration en vue du mieux de l'enfance et cette œuvre de paix formait un bienfaisant contraste avec les violences du dehors...

A Genève, en 1896, on avait voulu faire voir l'état de l'enseignement dans nos écoles primaires et nos écoles secondaires ; l'exposition était organisée par cantons. A Berne, on a renoncé à ce caractère cantonal pour donner à l'ensemble un caractère nettement suisse. Il ne s'agissait donc pas, si l'on veut un exemple, de grouper dans une ou plusieurs salles, les écoles secondaires des vingt-deux cantons mais, bien de mon-

¹ Voir F. Guex, l'Organisation scolaire dans les cantons, pages 234 à 320.

trer comment on comprend le principe du travail dans les écoles secondaires suisses, ou la mutualité scolaire, comment on enseigne la géographie, l'histoire ou le dessin.

Par cette classification, l'effort général était mis en lumière plus que l'effort particulier, et peut-être fallait-il un peu de temps pour se pénétrer de l'esprit de l'œuvre et en comprendre la symbolique grandeur¹.

Dans cette grande collectivité suisse les cantons romands (Fribourg, Jura-Bernois, Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud, auxquels était adjoint le Tessin) constituaient une collectivité particulière, à laquelle des emplacements spéciaux avaient été aimablement attribués par le commissariat général. On comprendra sans peine que, dans les pages de cette annuaire, nous nous attachions spécialement à l'étude des objets de cette section.

Voici quelle sera notre table des matières :

1. Organisation de l'Ecole suisse.
2. Principe du travail dans les Ecoles primaires et les Ecoles secondaires inférieures. — Ecoles enfantines. — Classes d'anormaux.
3. Ecoles primaires; travaux de maîtres et travaux d'élèves, objets divers.
4. Ecoles secondaires inférieures; travaux de maîtres et travaux d'élèves, objets divers.
5. Ecoles secondaires supérieures; travaux de maîtres et travaux d'élèves, objets divers.
6. Institutions diverses.

I

Organisation de l'Ecole suisse.

A la fin d'octobre 1914, six volumes de la Statistique scolaire suisse étaient parus. Il n'a pas été donné au premier directeur de cette grande œuvre, le D^r Huber, chancelier de l'Etat de Zurich, de la terminer; une mort prématurée a enlevé ce puissant travailleur à l'Ecole qui lui doit tant. M. le D^r Bay,

¹ Cependant le catalogue mentionne les objets classés par cantons.

directeur de l'Instruction publique du canton de Bâle-Campagne, a été chargé de la mener à bien ; les fascicules parus font bien augurer du reste de la publication. Le premier volume traite de l'organisation des écoles primaires : (durée de la scolarité, nombre d'élèves par maître, total des élèves à la fin de l'année 1911-1912, nombre des semaines d'école par année, total des absences par demi-journée en 1911-1912, nombre des heures hebdomadaires pour chaque élève...).

Le II^e, du personnel enseignant des écoles primaires : (nombre de classes confiées à chaque maître ; l'âge, le sexe, l'état-civil, les études préparatoires, le nombre d'années de services, le nombre d'heures de leçons par semaine, la nomination provisoire ou définitive, le traitement annuel de l'instituteur...).

Le III^e volume renseigne sur les dépenses, les revenus, la fortune des écoles suisses, et dans la II^e partie, sur l'état actuel de l'enseignement des travaux manuels.

Le tome IV^e est consacré aux travaux à l'aiguille (nombre des élèves suivant cet enseignement, le nombre d'heures par semaine en été ou en hiver, le traitement de la maîtresse...). Il se termine par un appendice au I^{er} volume : leçons de gymnastique, mutations (changements d'école) des élèves, la distance du domicile à l'école, promotions...

Le V^e traite de l'organisation des écoles primaires supérieures et du corps enseignant des écoles secondaires.

Un volume sans numéro porte ce titre : Catalogue descriptif des écoles et établissements de l'enseignement professionnel et ménager en Suisse en 1912, subventionnés par le Département fédéral de l'Industrie.

Si nous ne nous trompons, sur les tables ne figuraient pas les volumes Enseignement secondaire supérieur, Ecoles normales, Universités, Résultats généraux.

On peut juger de l'ampleur de cette publication. On en a contesté l'utilité ; on a dit : A quoi bon tant de chiffres que personne ne consultera ? Les résultats généraux intéressent seuls le lecteur. Oui, mais les données précises pour chaque commune, pour chaque établissement, pour chaque maître, permettent le contrôle et donnent à l'ouvrage sa valeur scientifique. Et il se trouve que ces volumes sont les archives, non seulement de l'Ecole suisse, mais de chaque école suisse. Et

quel document pour l'histoire de nos institutions scolaires ! Les trois statistiques de 1883, de 1896 et de 1914 sont, à notre humble avis, le témoignage éclatant de nos progrès et peut être aussi de certains reculs. De même que les publications concernant les examens de recrues donnent une idée de l'état intellectuel de notre jeunesse, de même il est bon qu'un ouvrage d'ensemble mette en lumière l'état matériel de l'Ecole à tous les degrés.

De très nombreux tableaux statistiques, des graphiques, des diagrammes étaient fixés aux parois et aux tourniquets. Le Comité du groupe s'était chargé d'établir quelques graphiques permettant certaines comparaisons entre les cantons. Exemple : Fréquentation des gymnases suisses de 1896 à 1913.

La Suisse allemande avait envoyé de fort intéressants tableaux ; mais, comme ils n'étaient pas établis d'après des données communes, les rapprochements étaient difficiles. Les Départements romands exposaient six grands diagrammes, dits « généraux », montrant le raccordement des écoles des divers degrés ; on pouvait voir ainsi comment chacun avait résolu pratiquement le problème de l'organisation scolaire et aussi la proportion des élèves inscrits dans les divers établissements. En outre, les commissaires avaient fait établir pour chaque canton, d'après un modèle unique, une vingtaine de tableaux ou graphiques dits « particuliers ». L'organisation des écoles enfantines, par exemple, comportait trois diagrammes :

I. Les écoles sont-elles officielles ou non ?

Nombre des élèves.

» des classes.

» des maîtresses.

II. Formation des maîtresses.

Leur traitement.

Leur pension de retraite.

III. Programme et emploi du temps.

Les tableaux se suivaient fixés à un tourniquet, et il suffisait de feuilleter ces « pages d'album » pour se faire une idée de l'état actuel des écoles enfantines dans nos cantons romands.

On avait suivi la même méthode pour l'Ecole primaire, l'Ecole complémentaire, les écoles secondaires inférieures,

les gymnases, les écoles supérieures de jeunes filles et les écoles normales. Il fallait certainement du temps pour comparer les différents tableaux ; mais combien suggestive était cette étude. Enfin nombre de graphiques « historiques », laissés à l'initiative des cantons, retraçaient la marche dans le temps de certains établissements.

Cette partie statistique de l'Exposition était infiniment plus développée qu'en 1896. Chaque Département avait fait, pour ainsi dire, son inventaire ; il a pu constater, par comparaison, ses gains ou ses déficits et de semblables constatations ne sauraient être sans effet sur l'avenir de l'école.

Enfin, un très important ouvrage : « *Recueil de monographies pédagogiques* » publié à l'occasion de l'Exposition nationale suisse, Berne 1914, par la Conférence romande des chefs de l'Instruction publique, sous la direction de M. Ed. Quartier-La-Tente, conseiller d'Etat » (Lausanne, Payot 1914) complétait de la façon la plus heureuse les données statistiques de caractère général. Dans ce livre, en effet, il s'agit le plus souvent de l'Ecole suisse et non des institutions cantonales. Lors de l'exposition de Genève, un recueil de monographies avait été également publié. Certains des sujets traités alors ont été repris par les auteurs de 1914 qui ont constaté de notables progrès. Mais une foule de questions nouvelles se posent et il faut, sinon les résoudre, du moins proposer une solution ; le recueil actuel leur fait une large place. Il ne peut être question de donner ici une analyse détaillée de chacun des articles qui composent ce beau livre ; qu'il nous soit permis seulement d'insister sur les vœux, les constatations, les critiques aussi des auteurs ; n'oublions pas, nous l'avons déjà dit, qu'il s'agit surtout de recueillir des idées.

Au seuil de l'ouvrage, M. Henri Mégroz rend compte de l'activité de la Conférence suisse des chefs des Départements de l'Instruction publique ainsi que de la Conférence romande. Depuis 1897, cette dernière s'est occupée, pour ne parler que des questions qui ont abouti, de l'Atlas scolaire suisse, de l'édition française de l'Annuaire de l'Instruction publique, du Glossaire des patois de la Suisse romande, de la Grammaire française pour les écoles primaires.

M. le conseiller d'Etat Quartier-la-Tente a dit la *Préparation, l'activité et la situation matérielle de l'instituteur suisse*,

et, dans un deuxième article, ce qu'est *l'Ecole populaire* de notre pays, ce qu'elle coûte, comment elle est organisée, surveillée, subventionnée ; ce que sont ses locaux, ses programmes ; il consacre un généreux chapitre aux œuvres sociales de l'Ecole, qui sont questions brûlantes du temps présent. A propos de l'instituteur primaire, qu'on nous permette de citer quelques conclusions : Il serait bon d'exiger des maîtres certaines aptitudes physiques, des garanties morales, des études sérieuses dans une école secondaire avant l'admission à l'Ecole normale. Il est à désirer que l'enseignement proprement dit soit distinct de la préparation professionnelle ; on pourrait décerner un brevet de connaissances à l'issue de la troisième année normale et consacrer la quatrième à la formation proprement dite de l'instituteur. Et pourquoi ne demanderait-on pas aux maîtres de l'enseignement normal, outre les diplômes universitaires, un certificat d'aptitudes qu'ils pourraient conquérir dans un établissement d'état semblable à l'Institut J.-J. Rousseau de Genève, lequel est une haute école libre ; la science pédagogique ne saurait nuire à la science acquise à l'Université. M. Quartier-la-Tente termine ainsi : « Il est désirable de faciliter l'existence (des instituteurs) par un traitement raisonnable afin que, mis à l'abri du besoin, il leur soit possible de donner à l'école le meilleur de leur cœur, l'entrain, la bonne humeur, l'enthousiasme indispensables pour réussir dans l'œuvre si délicate de l'éducation de l'enfance. »

De la monographie sur l'Ecole populaire, rappelons quelques chiffres, notons quelques idées et la conclusion. En 1911, l'Ecole primaire a coûté 57 031 123 fr. pour 544 152 enfants (1245626 fr. de plus qu'en 1910), soit environ 105 fr. par élève.

En sept ans, de 1903 à 1910, environ 4 000 000 de francs de la subvention fédérale à l'Ecole primaire ont été consacrés à la construction de bâtiments scolaires ; on s'explique ainsi les progrès réalisés dans ce domaine. De grosses sommes aussi ont été dépensées pour le matériel gratuit ; cette innovation, que l'on redoutait a donné les meilleurs résultats. En ce qui concerne les programmes, M. Quartier-la-Tente regrette que les leçons d'hygiène soient si rares encore dans les écoles primaires ; de même « il serait utile et avantageux au pays de

mettre les futures mères de famille en mesure d'exposer à leurs propres enfants la connaissance des devoirs sociaux ».

Enfin la conclusion : « Il résulte de ce qui précède que l'Ecole populaire suisse est assise aujourd'hui sur des bases rationnelles. Elle est dans une voie de perfectionnement réjouissant. Elle réussit à donner à la majorité des enfants l'instruction élémentaire nécessaire à la vie. Elle forme peut-être moins qu'autrefois des élèves hors pair, mais, par contre, elle donne à presque tous, une base solide pour la vie pratique. »

M. Léon Latour a constaté combien divers sont les organes de l'*Inspection des écoles primaires suisses*. Ici c'est un inspecteur professionnel, laïque ou ecclésiastique; là un comité, un inspecteur occasionnel, professeur ou ancien instituteur. M. Latour préconise avec raison un corps d'inspecteurs de carrière, qui ne seraient pas seulement des administrateurs, mais surtout des pédagogues; qui sauraient, en toute franchise, redresser les fautes, louer ce qui est bien, témoigner à l'égard de leurs subordonnés « d'un esprit de bienveillance et d'équité ».

M. Louis Henchoz a fait l'historique des *Expositions scolaires permanentes* de Zurich, Berne, Fribourg, Neuchâtel, Lausanne, Lucerne, Locarno, Sion, mettant en lumière les services considérables qu'elles rendent avec des moyens modestes.

Au sujet de la *Gymnastique scolaire*, M. U. Matthey-Gentil exprime certains vœux qui nous paraissent devoir être relevés. Il serait bon de rendre obligatoires pour les maîtres insuffisamment préparés, les cours normaux organisés par la Société suisse des maîtres de gymnastique et d'en prolonger la durée, qui est actuellement de deux à trois semaines pour les messieurs et de huit jours pour les dames. Ces cours seraient avantageusement remplacés par une école normale fédérale.

Quant au temps consacré à la gymnastique dans les écoles primaires (deux heures par semaine), il est insuffisant; il faudrait arriver, on y a réussi en Suède et au Danemark, à trouver une demi-heure chaque jour.

M. G. Pantillon a fait une enquête sur l'état de l'*Enseignement du solfège* dans les écoles primaires et secondaires de la Suisse. Résultat : les élèves sont généralement incapables de

solfier, c'est-à-dire de chanter à première vue une mélodie en nommant les notes. La faute en est à la méthode qui ne classe pas les notions par ordre de difficulté croissante, qui expose plusieurs notions à la fois (on sait que plusieurs réflexes ne peuvent être créés simultanément) et qui ne met pas à la portée de l'élève un matériel d'exercices suffisant. M. Pantillon est l'inventeur d'un appareil fort ingénieux qui, pour l'enseignement de 58 notions, met à la disposition de l'élève 13 008 mesures d'exercices, alors que le manuel de A. Papin ¹, le plus favorable à cet égard, ne dispose que de 3384 mesures pour 77 notions.

A propos des *Travaux manuels* en Suisse, M. A. Grandchamp regrette qu'à Genève la cause qu'il défend ait perdu du terrain. Mais, ajoute-t-il : « Le recul des travaux manuels dans l'Ecole genevoise est un épisode fâcheux ; ce n'est pas une défaite. Le principe d'activité que porte en soi l'idée des travaux manuels n'est pas atteint ; c'est le défaut de cohésion entre les travaux et le but général de l'éducation qui seul a été condamné. »

Nous verrons plus loin que toute l'exposition de la Société suisse pour les travaux manuels lui donne raison. Notons encore cette remarque qui nous paraît si juste. Une des difficultés que rencontre cet enseignement « c'est la nécessité de dresser le jeune homme en vue de l'examen fédéral des recrues, dont on fait le critère de l'avancement de l'instruction publique dans les cantons suisses et dont les résultats, publiés chaque année, sont un sujet d'orgueil ou de confusion, suivant le rang obtenu dans l'échelle des notes moyennes. On sacrifie, pour obtenir un bon rang, la culture à l'instruction. »

M. Félix Béguin constate que quatorze villes suisses de plus de 10 000 habitants possèdent des *Classes gardiennes* ; se fondant sur un article de M. A. Wild, « Kinderhorte », paru dans la *Revue suisse d'hygiène scolaire*, juillet 1913, il cite le chiffre de 150 classes comptant environ 6000 élèves. Le développement de cette institution peut faire craindre que l'élève ne passe moins de temps qu'il ne devrait dans sa famille ; ces classes devraient être réservées aux enfants délaissés. Il

¹ Méthode pratique de musique vocale.

faudrait éviter aussi que la classe gardienne ne soit que le prolongement de l'école, une « étude » où les enfants font leurs devoirs. Il faudrait surtout des jeux en plein air. Quant aux *Ecoles de plein air*, « elles doivent prétendre à une double ration d'air, double ration de nourriture et demi-ration de travail ». M. Béguin les envisage surtout comme une institution sanitaire alors qu'on peut y voir aussi la classe en plein air. Un des exposants du Groupe 43, M. Jucker, à Fägswil, Zurich, nous décrira plus loin la vie de sa « Waldschule ». Il est vrai que notre auteur propose d'annexer au bâtiment scolaire de l'avenir une vaste place ombragée où les enfants pourraient prendre leurs leçons.

M. le Dr François Naville esquisse le mouvement en faveur de l'*Education des enfants anormaux en Suisse*, depuis les premières tentatives, à Coire en 1881, à Hérिसau en 1883, jusqu'à l'organisation actuelle ; l'initiative privée a précédé le mouvement officiel. Puis il décrit le fonctionnement des classes de Genève. Une inspectrice veille à tout ce qui concerne l'administration : dès qu'un enfant est supposé anormal, il est examiné par le médecin qui, s'il y a lieu, le renvoie dans une classe spéciale. Il reçoit là un enseignement approprié ; il est soumis à des soins médicaux ; l'inspectrice et les maîtresses sont en rapports constants avec les parents ; dans les cas désespérés, quand on a essayé de tous les moyens sans succès, c'est alors l'institut ou l'asile. M. Naville estime que l'enseignement que reçoivent les anormaux ne doit pas être purement scolaire ; il s'agit d'éduquer les facultés plus que d'apprendre. C'est leur « pouvoir » qui leur sera surtout utile dans la vie ; les statistiques montrent que la plupart (60 %) arrivent à se suffire.

Suit un travail de M^{lle} Gremaud, l'*Enseignement des travaux à l'aiguille* dans les écoles de la Suisse. L'inspectrice de Fribourg déclare que l'exposition de Genève en 1896 (qui réunissait les travaux de quatorze cantons) fut une révélation, et que de là datent les réels progrès de cet enseignement. M^{lle} Gremaud en retrace l'organisation, le programme ; la préparation des maîtresses. Il est intéressant de constater que la méthode ne diffère guère de la méthode employée dans les branches qu'on pourrait appeler intellectuelles. Partout l'enseignement est collectif et intuitif (dessin au tableau noir

avec craies de couleurs, exécution par la maîtresse des différentes parties de l'ouvrage, emploi du cadre mobile, de planches spéciales, de grosses aiguilles de bois, de pièces tricotées pour la démonstration des raccommodages, de collections de matières premières, etc.). On tend à un apprentissage sans délaissier la formation du goût. Enfin, M^{lle} Gremaud proscriit de la leçon d'ouvrages qui doit retenir toute l'attention de l'enfant, les occupations étrangères, la lecture à haute voix, par exemple.

M. Eug. Colomb a réuni de très nombreuses réponses à un questionnaire concernant les *Colonies de vacances* en Suisse ; (27 pages de réponses à 32 questions). Il y a là des matériaux très intéressants qui doivent être mis en œuvre.

Puis l'on passe à la *Discipline scolaire et à la participation de l'Ecole à la justice pénale*, par M. von Overbeck. Si d'une façon générale on conçoit en Suisse que la discipline s'étende en dehors de l'Ecole, par contre, l'âge de la responsabilité pénale de l'enfant varie suivant les cantons (10-16 ans); cependant l'âge de quatorze ans est assez généralement admis.

L'avant-projet du Code pénal suisse de 1908 établit que les enfants qui ne sont ni moralement abandonnés, ni moralement pervertis ou en danger de l'être et dont l'état de santé n'exige pas un traitement spécial « tombent sous la puissance répressive de l'autorité scolaire devant laquelle le juge renvoie les enfants criminels reconnus normaux » : celle-ci adressera une réprimande à l'enfant ou lui infligera les arrêts scolaires si elle le juge en faute. M. von Overbeck, après avoir cité la loi genevoise du 4 octobre 1913, instituant une Chambre pénale de l'enfance, conclut que « tout fait présumer que le futur droit pénal assignera à l'Ecole des attributions nouvelles et importantes à titre de collaboratrice de la justice dans la répression et dans la prévention de la criminalité juvénile ».

Au sujet de la *Décoration des salles d'école*, M. E. Quartier-la-Tente fils s'élève contre toute gravure réclame et regrette que, le plus souvent, le matériel officiel soit à ce point de vue insuffisant. Il recommande l'introduction d'un cours d'histoire de l'art à l'Ecole normale ; il préconise à l'école des collections reproduisant les chefs-d'œuvre du passé, des paysages suisses, des « scènes de nos campagnes, la vie de nos

fermes et de nos chalets, le costume de nos ancêtres... notre flore et notre faune ».

Il conviendrait que la Conférence des directeurs de l'Instruction publique s'intéressât à cette question et provoquât l'effort d'éducateurs, de pédagogues et d'artistes...

M^{lle} Amélie Dupont demande que l'*Enseignement ménager* soit « amorcé » déjà au premier degré de l'école primaire, « pour être introduit pratiquement au dernier dès douze ou treize ans ¹ ». Puis elle expose la très diverse organisation des cantons.

Quelques chiffres éloquents :

1900 : 178 écoles — Dépenses totales : 732 434 fr. 07, dont 164 306 fr., subvention fédérale.

1910 : 445 écoles — Dépenses totales : 1 877 995 fr. 01, dont 450 270 fr., subvention fédérale.

1913 (budget) : 565 écoles — Dépenses totales : 2 440 946 fr., dont 570 018 fr., subvention fédérale.

Les *Bibliothèques scolaires* des écoles primaires suisses, selon M. le Dr prof. E. Dévaud, sont au nombre de 2325; on peut regretter qu'elles ne soient pas plus souvent en rapport avec l'enseignement, sinon elles font double emploi avec les bibliothèques communales. Il serait bon que dans les écoles de l'ordre secondaire chaque classe eût ses livres à elle, dans son armoire, ce qui n'empêcherait pas les élèves d'utiliser la bibliothèque de l'établissement.

Nous regrettons de ne pouvoir donner un aperçu plus détaillé de ce chapitre si plein de faits.

M. L. Zbinden a traité de la *Parole de nos élèves* : le français est surtout enseigné comme une langue écrite; la parole est négligée au bénéfice (?) de l'orthographe et du style; une judicieuse simplification de l'enseignement grammatical, des conférences d'élèves, l'utilisation de toutes les leçons pour le perfectionnement de la parole conduiraient sans doute à de meilleurs résultats.

M. le Dr Thiébaud a dit les méfaits du *Cinématographe* en dehors de l'école. A l'école même cet appareil pourrait rendre de très grands services, à la condition que la « représentation » se rattachât à la leçon et qu'on ne fit pas défiler sur l'écran

¹ Décision du Congrès de Gand en juin 1913 qui suivit le premier Congrès international tenu à Fribourg en 1908.

un trop grand nombre de films. Quand un nombre suffisant d'établissements posséderaient un cinéma, il serait facile de créer une station centrale suisse pour les films. Cependant les *Projections lumineuses* sont plus précieuses encore, à la condition qu'on laisse tout le loisir aux élèves d'examiner les images. Une erreur commune est de vouloir trop montrer à la fois. Si 232 écoles suisses, primaires, secondaires, professionnelles utilisent un appareil à projections, 52 établissements seulement possèdent une collection de clichés suffisante.

M. Léon Latour a traité des *Examens de recrues* ; il en loue l'organisation ; il n'est pas exact de prétendre qu'ils donnent des résultats superficiels et que, trop hâtifs, ils ne renseignent pas sur la culture des jeunes gens. Cependant on a tort de classer les cantons d'après les résultats ; ainsi en 1905, 17 cantons avaient une note moyenne comprise entre 7 et 7,99 ; un écart de quelques centièmes, le plus souvent dû au hasard, ne peut pas raisonnablement déterminer un rang. — Les progrès réalisés sont suprenants, grâce à l'école complémentaire. Le petit tableau qui suit en est la meilleure preuve :

	1881.	1896.	1912.
Très bons résultats	17 %	25 %	40 %
Très mauvais résultats	27 %	9 %	4 %

En 1905, on a institué un examen des aptitudes physiques des recrues ; cette nouvelle série d'épreuves pousse les jeunes gens à s'y préparer par des exercices gymnastiques et c'est tant mieux.

M. le Dr Jäggli retrace l'organisation de l'*Ecole primaire tessinoise* ; elle doit son existence et son développement rapide à Franscini, conseiller fédéral de 1848 à 1858. Il y actuellement au Tessin 694 écoles primaires officielles fréquentées par 22551 enfants, soit environ 32 élèves par classe. Sur les 699 instituteurs, 67 seulement n'ont pas de brevet.

Les 39 écoles primaires supérieures comptent un total de 1180 enfants et les 69 jardins d'enfants 3046 élèves. Les dépenses totales pour toutes ces écoles se sont élevées à 1 315 664 fr.

M. A. Malsch présente quelques *Considérations sur l'enseignement de l'histoire à l'Ecole primaire*. Le but « ne serait pas tant d'apprendre l'histoire que de l'avoir apprise afin d'en garder la vivante leçon ». Cet enseignement vaut donc plus

par les sentiments qu'il inspire que par le souvenir des faits. Mais comment en donner le goût aux enfants qui vivent surtout dans le présent? On peut éveiller l'imagination par la parole, montrer les objets anciens, obtenir le recul par la méthode régressive, remonter, par exemple, de l'habitation actuelle à la caverne des primitifs, le dynamisme créant l'intérêt. M. Malsch se rallierait à une méthode qui promènerait les tout petits à travers les légendes nationales, qui montrerait en régression quelques industries typiques. Enfin, en 5^{me}, 6^{me}, 7^{me} années on enseignerait l'histoire proprement dite en employant tout le matériel intuitif possible.

Dans son étude sur *l'Enseignement de l'hygiène* dans les écoles primaires, secondaires et normales de la Suisse, M. le Dr Joss-Matthey exprime le regret que, seul, le Tessin ait introduit cette branche dans son programme primaire; le plus souvent on donne des notions d'hygiène à propos d'autres enseignements, histoire naturelle, lecture, leçons de choses. Dans les gymnases on ne s'en soucie guère, faute de temps, dit-on; cependant rien ne serait plus utile.

Le recueil se termine par un article sur les *Cuisines scolaires à Genève*, les renseignements nécessaires à une étude d'ensemble n'ayant pu être réunis.

Tel est cet ouvrage riche de matières, qui ne prétend pas remplacer la statistique dont nous avons parlé, mais qui permet à chacun de se renseigner rapidement sur tel sujet qui l'intéresse; il fallait que le grand public cultivé, que rebutent les chiffres, eût aussi son livre.

Il est fait et bien fait.

D'autres travaux concernant l'histoire et l'organisation des établissements d'instruction publique ont été exposés. Nous en donnons en appendice une liste que nous désirerions complète, accompagnée de quelques notes. — Voir page 70.

Citons encore quelques documents ayant trait à l'organisation de l'Ecole.

La Ville de Fribourg exposait un règlement du *Secrétariat scolaire* (dit Bureau scolaire). Rentrent dans ses compétences: le service de bureau de la Commission des Ecoles et des diverses sous-commissions, le contrôle de la fréquentation; le service du matériel, de la bibliothèque scolaire, de la

mutualité ; l'organisation des colonies de vacances, des consultations du médecin scolaire ; la surveillance des concierges, l'œuvre des galoches (en 1912 on a distribué 336 paires de galoches) ; enfin le bureau prête son concours à l'œuvre des cuisines scolaires. Il semble qu'il y ait avantage à grouper ces services divers sous une seule direction et que de ce fait on évite les doubles emplois, la perte de temps et d'argent.

M. le Dr R. Platt, directeur de l'Ecole réelle supérieure de Bâle, rend compte, en un rapport de haut intérêt, des expériences faites dans son école durant les années 1910 à 1914 au sujet de la *leçon de 40 minutes*. La classe commence en été comme en hiver à 8 h. précises pour se terminer à midi ; chaque leçon de 40 minutes est séparée de la suivante par une récréation de 10 minutes. Alors que la III^e classe (32 h.), je prends un exemple théorique, n'avait sous l'ancien régime (leçons de 50 minutes) que deux après-midi libres par semaine, on a pu grouper les 32 leçons sur 6 matinées et une après-midi de 2 à 4 h. On a ajouté 2 h. de géographie qui occupent, je suppose, une seconde après-midi ; restent libres, 4 demi-journées. L'une de ces demi-journées est consacrée à des répétitions ou à des développements de sujets traités en classe. On peut alors s'occuper plus particulièrement de certains élèves faibles. Les professeurs des différentes branches se répartissent ces heures supplémentaires. Enfin l'une des trois après-midi qui restent peut être consacrée à une excursion ou demeure libre pour des travaux personnels.

On conçoit les avantages de ce système déjà pratiqué, si je suis bien renseigné, à Winterthour.

Le directeur de l'école, comme le personnel enseignant, sont absolument satisfaits de cette innovation. L'enseignement a gagné en intensité, de même que le travail personnel à domicile. On a pu augmenter d'une heure le nombre des heures de gymnastique ; les laboratoires, les excursions géologiques, botaniques, historiques y trouvent leur compte ¹, de même que l'enseignement facultatif. Ces arguments nous semblent convaincants et nous prenons la liberté de recommander l'examen de cette réforme aux autorités scolaires.

M. le Dr Platt exposait également un petit livre *Der Unter-*

¹ En 1913-1914, les diverses classes ont pu faire 70 excursions.

richt im Freien (Frauenfeld, Huber, 1908) plein de faits et d'idées. Il y vante l'enseignement en plein air par le moyen d'excursions. Nous citons à titre d'exemple le programme d'une course d'une demi-journée qui nous a frappé.

Le 30 août 1902, la III^e classe s'est rendue au château de Bottmingen en traversant le Bruderholz. Le chef de course était M. le Dr Platt, directeur des exercices mathématiques et de la gymnastique appliquée.

1 h. 50. Réunion des participants... communications... répartition entre divers élèves des « tâches » relatives à l'excursion (rapport zoologique, botanique, « Marschrapport »).

2 h. On se rend au Jakobsbergerhölzli.

2 h. 15-2 h. 45. Causerie géologique du professeur Fridolin Jenny.

2 h. 45-3 h. 15. On se rend au réservoir des eaux de la ville de Bâle et de là à la « Batterie ».

3 h. 15-4 h. Causerie historique du professeur Emile Thommen :

a) Sur l'établissement de cette « Batterie ».

b) Sur la bataille de Saint-Jacques.

4 h.-5 h. Exercices d'arpentage sous la direction de M. R. Platt (en partie par groupes).

5 h.-5 h. 20. Causerie géologique et géographique de M. F. Jenny.

5 h. 20-6 h. Marche à travers le Bottmingerwald; on saute par-dessus des fossés et des buissons; on grimpe aux arbres, on lance des pierres contre un but, etc.

6 h.-7 h. 30. Visite du château, renseignements historiques, rafraîchissements dans la Salle des chevaliers; chant, piano, déclamation.

7 h. 30-8 h. Retour à Bâle, pas accéléré.

Que voilà donc une après-midi délectable et profitable! Et l'on peut faire ainsi des excursions botaniques, des visites d'usines, de musées, des « excursions à but littéraire » même, puisque le 20 août 1907, les élèves ont déclamé dans la forêt certaines scènes de Wilhelm Tell; et notez que les comptes-rendus peuvent être rédigés en italien, en anglais, en français; enfin, le soir, on peut se réunir pour des leçons d'astronomie élémentaire.

Le précieux petit livre et que nous sommes loin pourtant de la science livresque !

Une petite commune vaudoise, Founex, a introduit dans son école le *Self Government*. Le but est d'apprendre aux enfants à se donner une loi et à lui obéir pour devenir de bons citoyens. L'assemblée des élèves forme le pouvoir législatif, lequel nomme un pouvoir exécutif composé du maire, de l'officier de rue, de l'officier de propreté, du bibliothécaire, du secrétaire et du caissier.

Relevons cet article charmant : « L'officier de rue fonctionne dans le village à l'entrée, à la sortie des classes. Il défend de s'arrêter en chemin, de jouer, de crier, de se battre, de lancer des pierres et de laisser traîner des papiers dans la rue ; il exige la politesse envers les vieillards et les infirmes ». Un cour de justice, composée du maire et des officiers, a le droit de frapper les délinquants ; « il est vrai que tous les jugements peuvent être cassés par l'instituteur ».

La même commune de Founex donnait les comptes de sa *Caisse d'épargne*. Lausanne exposait ses tirelires, les règlements, les timbres, les comptes de la *Mutualité* du Collège cantonal ; Vevey et Neuchâtel étaient également représentés. Enfin Fribourg avait envoyé les rapports de MM. Merz et Barbey ainsi qu'un aperçu général sur l'œuvre de la *Mutualité* scolaire dans le canton. Il semble cependant qu'en Suisse romande cette œuvre, si recommandable, n'en soit encore qu'à ses débuts.

Enfin, le canton de Vaud exposait le *matériel* qu'il fournit gratuitement aux élèves. Neuchâtel, Fribourg et Genève, pour gagner de la place, s'étaient bornés à envoyer leurs formulaires et leur législation spéciale.

Et puisque nous parlons matériel, mentionnons un travail manuscrit de M. Risse, inspecteur scolaire à Fribourg : *Les Musées scolaires*. Les objets qu'il réclame pour l'enseignement élémentaire de la physique peuvent servir d'indication. Ce sont : une cuvette, un verre ordinaire, un fil à plomb (pesant), une bougie (direction des vents), un baromètre, un thermomètre, un objet sonore, une corde tendue, un prisme, une lentille concave et une convexe, un petit moteur à vapeur, un bâton de cire à cacheter, un morceau d'ambre, de résine, un bâton de soufre ; un aimant, un électrophone, une petite

boussole, une pile électrique, une bobine électrique, une sonnerie, des caractères d'imprimerie...

Le canton de Genève avait envoyé un catalogue du Musée de l'école de la rue de Neuchâtel.

II

Le principe du travail.

Toute l'aile gauche du vaste hall occupé par le Groupe 43 A était attribuée au « principe du travail », ou principe « de l'activité individuelle », dont beaucoup parlent sans savoir au juste de quoi il s'agit. On attendait avec impatience une réalisation ; elle est venue à son heure, et le sens pratique avec lequel elle a été présentée ne peut que lui valoir des partisans. C'était une exposition collective organisée par la Société suisse pour le travail manuel. M. Ed. Oertli, bien connu par ses publications antérieures, avait pris soin de rédiger un guide parfaitement clair auquel nous ferons de nombreux emprunts. La collectivité comprenait quelques écoles officielles ainsi que les Sociétés de Zurich, de Bâle, de Saint-Gall ; la Société bernoise pour le travail manuel et la réforme scolaire était aussi représentée. Elle a même fait une éclatante déclaration de principes qui se résume ainsi : *Par l'expérience seule se réalise le progrès intellectuel.*

D'un côté on montrait des travaux de l'ancienne école, c'est-à-dire des objets *utiles* confectionnés par les élèves ; le travail manuel est ici considéré pour lui-même, comme une branche technique, sans rapport avec l'enseignement général, si ce n'est le dessin et la géométrie ; de l'autre, on s'efforçait de faire voir comment le travail manuel peut soutenir et vivifier les autres enseignements, langue maternelle, arithmétique, histoire, géographie ; son caractère est donc alors essentiellement éducatif.

D'où deux grandes divisions :

- | <i>Caractère technique.</i> | <i>Caractère éducatif.</i> |
|-----------------------------|----------------------------|
| a) Travaux d'élèves. | a) Travaux d'élèves. |
| b) Travaux de maîtres. | b) Travaux de maîtres. |

Ces divisions qui semblent s'exclure (l'école primaire, en effet, n'est pas une école d'apprentissage) se justifient pourtant. Comme le plus souvent les cours de travaux manuels sont facultatifs et n'ont aucun rapport avec les autres branches, on comprend que les élèves tiennent à confectionner, avant tout, des objets dont ils puissent se servir. Mais, si le travail manuel, comme il est désirable, devient obligatoire, c'est sa valeur didactique qui doit passer au premier plan. Il est bien entendu que c'est cette partie surtout de l'exposition de la Société suisse qui retiendra notre attention. Afin de présenter la méthode dans sa continuité durant les huit années de l'école primaire, ce sont les villes de Zurich et de Winterthour qui se sont chargées de réunir les objets.

Nous répartirons le programme complet sur trois cours : I (1^{re}, 2^{me}, 3^{me} années scolaires), II (4^{me}, 5^{me}, 6^{me} années), III (7^{me}, 8^{me} années); ce sont les divisions mêmes adoptées par M. Oertli; et nous l'illustrerons par la description d'objets empruntés, soit aux écoles de Zurich et de Winterthour, soit à la Société bernoise.

I

L'enfant de six à neuf ans manifeste sa personnalité par la parole, le dessin et le travail de la main (sable, constructions de toutes sortes)¹; au langage est échue la tâche d'exprimer la succession des choses dans le temps; la main réalisera les choses qui coexistent dans l'espace, par le dessin, le modelage, le découpage, le pliage; des exercices de langage accompagnent naturellement les objets confectionnés.

Ainsi supposez une causerie sur l'automne, que les enfants ont reproduite oralement; on fera figurer sur un même carton : a) un pommier au milieu d'un pré, une échelle appuyée contre un arbre, un horizon de montagnes, tout cela en papier découpé, b) quelques feuilles desséchées, c) des pommes, des poires, des pêches en glaise peinte. — A la suite d'un entretien sur le jardin, on découpera un arrosoir de papier vert, on modèlera un « foussoir ». La causerie peut être remplacée par un travail écrit illustré par le dessin, le découpage, le

¹ Sur ce point nous interprétons la pensée de M. Oertli; il emploie exactement le mot *körperhaft* « activité corporelle ».

modelage et le pliage : voici un exemple qui nous a paru excellent :

Le sujet est la poste.

Sur un tableau sont groupés : l'écusson officiel de la poste suisse (dessin) ; cinq timbres de valeur différente collés sur un petit carton ; une enveloppe confectionnée par les élèves ; une enveloppe affranchie avec l'adresse. — L'élève a dessiné une locomotive et un wagon postal, le fourgon jaune qu'on voit dans les villes, une poste de montagne. Il a modelé la boîte aux lettres et la boîte de fer blanc du facteur.

A tout cela se rattachent des exercices de langage.

a) Ein träger Postbeamter.

b) Ein langsamer Postbeamter.

c) Une composition illustrée : Unser Briefträger.

De même le calcul est étroitement uni au travail manuel. Ainsi une petite corbeille en papier contient trente œufs de Pâques modelés par les élèves. Il s'agira de les répartir également dans trois corbillons (pliage). Puis les œufs seront représentés par des rondelles de papier de couleur ; ce n'est qu'ensuite qu'on passera aux chiffres.

Le processus sera donc : la réalité œuf ; la représentation voisine de cette réalité, le jeton, enfin, le symbole le plus général, le chiffre. — Tout est bon pour ces exercices de calcul : des feuilles et des bonshommes découpés, des carreaux de fenêtres formés par des bandelettes de papier bleu. On s'efforcera en même temps d'obtenir un travail bien fait, on exigera un assemblage heureux de couleurs ; il s'agit, n'est-ce pas, de former aussi le goût.

II

Ici l'on s'appuie naturellement sur ce qui a été acquis au cours inférieur. On cultivera un petit jardin qui permettra bien des expériences ; on y verra, par exemple, les plantes dont on parlera dans les leçons de choses, et les enfants auront à rendre compte, oralement ou par écrit, de leurs observations ; on fera des excursions dans un but didactique (géographie ou histoire naturelle). On reproduira par le modelage ou le dessin ce qu'on aura vu ; on établira un relief de telle partie du pays. Le moment est venu de faire appel

« au sens du collectionneur ». Ainsi les enfants trouvent chez eux de nombreuses images, des catalogues illustrés, des feuillets de calendriers. Ils les groupent, les collent et écrivent quelques phrases que leur inspirent ces images. Ils peuvent les encadrer et orner le cadre de dessins.

Notons deux cartons qui nous ont plu, l'un par sa fantaisie, l'autre, par les diverses activités qu'il suppose.

a) On a fait en quatrième année une composition sur la rave ; les élèves ont dit comment on avait semé, comment on a récolté ; ils ont décrit la rave et montré son utilité. C'est le « leitmotiv ». Puis vient le dessin : un jeune homme étudie dans sa chambre éclairée par une rave dont on a fait une lampe ; une rave et une carotte sont représentées l'une à côté de l'autre ; dans la cour d'un château on voit une énorme rave qui, à elle seule remplit un char à échelles.

Enfin le modelage : une rave peinte de grosseur naturelle, deux carottes, et la fameuse lampe suspendue par trois fils à une baguette. Il n'y manque que l'huile et la mèche.

b) Une page de cahier où l'on a décrit la vallée de la Reuss ; par le dessin on a rendu la coupe et le profil de la vallée, représenté le Pont du Diable, le trou d'Uri ; une carte, dont le relief est obtenu par l'estompe, donne une idée des accidents du terrain. Des cartes postales illustrent diverses régions du pays ; enfin on a agréablement disposé des échantillons de la flore, rhododendron, soldanelle, gentiane, edelweiss.

III

Au cours supérieur, on délaisse le jardin d'expériences ; c'est le collectionneur qui passe au premier plan. On visite des usines. On travaille le bois et le fer en corrélation avec la géométrie et le dessin technique. Les jeunes filles s'appliquent à la décoration.

Veut-on des exemples ?

On parle de l'Italie. On exécutera en terre ou en plastiline un relief accompagné d'un travail écrit ; dans de petites boîtes de carton on a placé du soufre, du marbre ; dans des flacons on voit du riz, du maïs. Une feuille de mûrier, un écheveau de soie sont disposés sur le carton. On a dessiné ou modelé un énorme cône de pin, une orange, un citron.

Il a été question de la houillère; on en présente des graphiques, quelques produits, des photos.

Et tout cela forme un ensemble cohérent; on voit les choses, ce ne sont plus des mots.

Nous avons enfin admiré la variété des objets confectionnés (but technique) et l'habileté des jeunes ouvriers.

Je cite mes notes : *Cartonnage*, boîtes de toute espèce : boîtes à faux cols, à cravates, à gants; reliures de cahiers, portefeuilles, encadrements, écussons, enveloppes (papier), écritaires, calendriers.

Bois : Caissettes, coffrets, petits bancs, porte-manteaux, porte-clefs, petites étagères, tables et cet instrument que les repasseuses appellent joliment le «jeune homme».

Métal : Pelles, consoles, porte-allumettes, coffrets, ronds de serviette, bougeoirs.

Certains de ces objets sont accompagnés des dessins d'après lesquels ils ont été construits.

On voit maintenant le plan poursuivi.

Les travaux manuels rattachés à l'enseignement général peuvent être collectifs. Ainsi une classe de Muttens (Bâle-Campagne) a représenté par le modelage toute l'histoire de Robinson, et chacun a fait sa pièce ou campé son personnage.

Une classe de l'Ecole secondaire de Biglen (Berne) présente un relief de la Suisse en plastiline; 16 groupes d'élèves ont livré les 16 parties qui composent le relief entier. Voici le rapport du groupe qui a modelé la partie comprenant les cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Glaris, Zug.

« Nous avons commencé le travail le 9 novembre 1913 et nous l'avons terminé au bout de trois semaines, soit le 30 novembre. Trois élèves ont coopéré à l'œuvre : Hans K, comme chef et deux frères, Walther et Fritz, comme ouvriers. Nous y avons travaillé trois dimanches et une soirée entière. Le dimanche, chacun a travaillé deux heures; durant la soirée une heure...

On sait s'organiser à Biglen !

Une classe secondaire de la ville de Berne a illustré à sa façon un chapitre de la géographie africaine; il s'agissait du pays des Cafres. Les uns avec du carton et de la paille ont dressé les huttes; les autres, au moyen de leur petite scie,

ont découpé qui un tigre, qui une girafe, qui un lion. Un autre a creusé une petite pirogue; Hans a confectionné le tambour, Fritz, les cuillers au long manche. Tous ces objets ingénieusement groupés, avec des cartes et des vues donnent une idée claire du lointain pays. Et les enfants ont apporté eux-mêmes les objets à l'Exposition. Quelle récompense !

Enfin les degrés supérieurs de l'Ecole primaire de Fägswil-Rüti ont composé un adorable album en l'honneur de la forêt. L'instituteur, M. Jucker, fait fréquemment la classe sous les grands arbres; maîtres et élèves ont passé là de si belles heures qu'ils ont voulu, pour l'Exposition de Berne, en commémorer le souvenir. Les uns ont copié de leur plus belle main une poésie, ou un conte; les autres ont dessiné des feuilles, des troncs, ou des coins de paysage; les écrivains ont livré leurs compositions, les collectionneurs sacrifié des cartes postales, des gravures extraites de journaux. Et de cette collaboration est née une œuvre gauche, poétique et charmante qui nous a touché. Oh ! cette forêt, où après une leçon sur les palafittes, les garçons creusaient des pièges à loup, confectionnaient des arcs et des flèches, tandis que les fillettes moulaient des vases d'argile et tissaient des filets; où les figures géométriques étaient tracées au moyen de baguettes écorcées de coudrier. Où, assis sur leurs pliants, les groupes d'élèves étaient si bien occupés à leurs calculs, si enclins à s'entr'aider, que le maître, de bonne foi, ne se sentait plus nécessaire; où l'on chantait le chant de Sempach pour glorifier les ancêtres... où l'âme de Jean-Jacques devait sourire !...

Tandis qu'à Filisur (Grisons) on cultive un jardin où l'on plante des carottes et des pois, le bon maître de Gerliswil-Emmenbrücke a fait recueillir par ses élèves cent plantes médicinales.

Puis, on s'élève peu à peu à la science; on observe en commun, on dessine, on prend des notes, témoin cette exacte observation d'un élève de l'école secondaire de Saint-Gall : « Dans un vase plein d'eau, nous avons placé, avec ses racines, la tige d'un pois, que nous avons soigneusement déterrée. Nous remarquâmes sur la racine de petits bulbes de diverses grosseurs. Ce sont des colonies de bactéries qui assimilent l'azote de l'air et produisent l'albumen. Au bout

de quelque temps, ces colonies périssent, se putréfient et contribuent à nourrir la plante » (25 juin).

A Andelfingen, dans une classe secondaire, les élèves expérimentent eux-mêmes; nous avons vu la modeste collection d'appareils mise à leur disposition; leur maître déclare que chaque connaissance nouvelle est tirée de l'expérience.

Remarqué du Gymnase de Berne, une très intéressante « monographie » du Weissenstein composée à la suite d'une excursion. La notice est accompagnée d'un relief à courbes de niveau et d'un relief géologique en couleurs; des fossiles et des échantillons de roches ramassés au cours de l'excursion caractérisent les terrains représentés par le relief. — De même un ensemble de cartes, de reliefs, de dessins, de vues du pays, d'objets préhistoriques illustrent les travaux du Dr Uhlmann sur l'époque des palafittes...

Plus loin, ce sont des planches murales (animaux antédiluviens) dessinées par les élèves.

Nous laissons à de plus compétents le soin de parler des travaux à l'aiguille exposés par les écoles secondaires de Berne et de Porrentruy, par la Kantonale Uebungsschule de Zurich, les écoles primaires de Fribourg et les écoles primaires et les écoles secondaires rurales de Genève. Et l'on pouvait joindre à cela la petite exposition d'enseignement ménager de l'Ecole secondaire des jeunes filles de Bâle comprenant, outre des photos de la cuisine, du réfectoire et de la buanderie, la comptabilité de la cuisine, un cahier de recettes et un cahier de tenue de maison. L'Ecole secondaire des jeunes filles de Berne et l'Ecole professionnelle et ménagère de Genève exposaient aussi des photos de leurs cuisines, de leurs réfectoires et de leurs ateliers.

Que penser de cette Exposition du principe du travail?

La Société suisse n'est pas révolutionnaire; elle ne se propose pas, semble-t-il, de fonder l'école sur de nouvelles bases; elle va moins loin que les Landerziehungsheime; elle demande que l'on fasse toujours plus appel à l'activité de l'enfant; qu'il expérimente au moins autant qu'il apprend; l'occupation manuelle est pour lui toute naturelle. En effet, donnez à un enfant de dix ans une bobine, de la ficelle, un morceau de bois et un couteau, il s'ingéniera à fabriquer quelque chose; les pâtes de sable de la troisième année et le moulin à ailettes

de la dixième procèdent du même instinct. Si l'école doit préparer à la vie, elle doit s'en rapprocher dans la mesure du possible et comment le ferait-elle mieux qu'en réclamant l'activité par excellence ? Ces principes nous paraissent donc acceptables. Il est sûr, nous reprenons ici nos exemples, que la monographie de la vallée de la Reuss, du Weissenstein, de la houillère, de l'Italie, les modèles d'objets de l'époque lacustre, du pays des Cafres, les reliefs, l'illustration des causeries ou des compositions par le dessin ou le modelage, les expériences que l'on a faites soi-même avec de modestes appareils qui sont votre œuvre, les échantillons de roches, les fossiles, les plantes qu'on a recueillis, ce jardin qu'on a cultivé, tout cela laisse dans l'esprit une empreinte autrement forte que les exposés les plus écoutés ou les leçons les mieux apprises.

Mais il faut trouver le temps. Certains de ces travaux peuvent être faits à domicile ; rappelez-vous Hans, Fritz et Walther, et il est possible de restreindre certains programmes. Ne vaut-il pas mieux consacrer quelques heures à des occupations que l'on sait profitables absolument plutôt que d'imposer d'autres travaux dont on sait sûrement qu'ils ne laisseront qu'un vague souvenir ?

Cependant, il ne faut pas non plus aller trop loin ; pour en revenir à nos exemples, certains travaux nous ont paru superflus. A quoi bon modeler les œufs de Pâques ou confectionner les petites corbeilles, quand il s'agit de calculer ; des billes toutes faites et les poches ou la casquette des élèves rendraient les mêmes services. Ne s'attarde-t-on pas trop lorsqu'à l'œuf on fait succéder le jeton avant d'arriver au chiffre ? Les enfants conçoivent certainement le rapport $3 =$ trois œufs, $3 =$ trois cerises. De même, c'est faire beaucoup d'honneur à la rave, qui est un légume estimable, que de la représenter sous tant d'aspects divers et avec tant de complaisance : la lampe aurait suffi. A part ces exagérations qui n'infirmen en rien la valeur du principe, il nous paraît que la Société suisse a donné la note juste. Un jour viendra peut-être où l'école populaire se transformera dans le sens que réclament les ultras. Pour le moment, il semble impossible de rompre complètement avec la tradition. Ce ne sont pas les travaux manuels qui apprendront le mieux aux élèves à employer le mot propre, à cons-

truire des phrases correctes ou à mettre l'orthographe, ce qui est maintenant considéré comme l'indispensable.

Ecoles enfantines.

Le Comité du Groupe nous paraît avoir été heureusement inspiré en plaçant les écoles enfantines officielles dans le hall réservé au « principe du travail ». En effet, les occupations manuelles y marchent de pair avec les travaux de l'intelligence. Et il semblerait naturel d'étendre à l'Ecole primaire une méthode qui convient si bien aux jeunes enfants.

La Suisse française était particulièrement bien représentée ; cela se comprend. En Suisse allemande, les écoles enfantines sont, le plus souvent, affaire privée ou communale ou semi-officielle. Bâle-Ville, cependant, avait envoyé d'intéressants travaux. Le département de l'Instruction publique de Genève exposait un fort beau panneau « les occupations de M^{lle} Lili », sur lequel les objets avaient été disposés avec un goût parfait par l'inspectrice, M^{lle} Domp martin. Au centre, une causerie morale, aimable histoire d'une fillette, de son petit frère, de cerises et de pinsons. La plupart des exercices de la semaine, sinon tous, se concentrent autour de la causerie, ou tout au moins y touchent de fort près.

Donc, le lundi, la petite Lili entend la belle histoire ; puis, au cours de la semaine, elle tissera des bandelettes de papier, qui représenteront un cerisier proche d'une petite maison ; elle découpera des fraises, des fleurs de fraisier et des papillons ; elle brodera des cerises, un pinson. Elle pliera des cocottes, qui seront aussi des pinsons ; elle chantera le printemps et les grands cerisiers ; avec du fil de fer et des perles de verre, elle formera de souples branches chargées de fleurs et de fruits ; de même elle dessinera un escargot convoitant des fraises ou modèlera des cerises. Si elle est à l'âge où l'on apprend à lire, elle formera, au moyen de lettres mobiles, des mots printaniers ; 4 chenilles, 5 papillons, 6 cerises, et les 8 pattes d'une araignée seront les nombres des exercices de calcul ; ou bien ce seront des boutons rouges et verts. Les jolies choses pour apprendre que $8 + 1$, $3 + 3 + 3 = 9$ et que $4 + 4 + 2 = 10$.

Cela, c'est la méthode générale. Veut-on des méthodes particulières ? Sur un tableau, un petit enfant tire la ficelle d'un

ballon rouge, c'est O ; un garçonnet en traîne un autre dans une charrette, c'est naturellement U. Les livres aussi sont là ; la Méthode de lecture phonétique et les Scènes enfantines de M^{lle} Domp martin ; puis les cahiers d'écriture, de dictées, de vocabulaire, de calcul.

On utilisera, pour les exercices de langage, le *tableau transformable* : sur un fond de forêt, on pique, selon les besoins du moment, un chien, une fillette, un canard, des arbres, un moulin ; l'on a ainsi des personnages qui se meuvent dans un décor changeant comme eux. C'est un petit théâtre sans coulisses ni ficelles.

Le *jardin mobile* fera aussi le sujet de nombreux entretiens. M^{lle} Domp martin, en une monographie¹, en dit l'utilité. C'est une table à roulettes sur laquelle on a placé une caissette de zinc divisée en deux compartiments ; l'un est à demi plein d'eau, c'est le lac de Genève avec un bateau, des cygnes, des canards et des poissons ; l'autre est le jardin, terre ou sable, où l'enfant s'occupe à planter des branches ; il place de petites maisons, des poupées, des animaux. Il creuse de son petit doigt le lit d'un ruisseau, il trace des sentiers. L'aspect du jardin change suivant les saisons ; on fait neiger sur les arbres et les prés ; il peut, la semaine de l'Escalade, se transformer en une ville fortifiée ; les enfants y travaillent par groupes sympathiques et joyeux.

Enfin, la *méthode de dessin* de M^{lles} Audemars et Lafendel². La maîtresse a fait disposer, contre la paroi, des panneaux de muruline ; on dessinera debout avec des pastels. Dès l'âge de six ans, l'enfant recevra un enseignement méthodique. Il commencera par reproduire un ballon (rond), une noix de coco (ovale), un essuie-mains (rectangle), un mouchoir (carré) ; le modelage est étroitement lié à la leçon de dessin, laquelle est naturellement en rapport avec la causerie morale.

Enfin, beaucoup de dessins spontanés, du dessin de mémoire, d'imagination, de la décoration ; on compose aussi des panneaux collectifs. L'on est très fier d'avoir, tout comme la maîtresse, dessiné au tableau noir.

Dans une vitrine sise sous le panneau étaient enfermés les

¹ Voir recueil de Monographies, Genève, p. 325.

² Voir « Dessin pour les Petits », Lausanne, Payot, 1913, et les pages 263 à 277 du recueil de monographies de Genève.

spécimens du matériel en usage. Les écoles enfantines de Lausanne avaient composé, elles aussi, un panneau de ces menus objets, papiers légers de couleurs atténuées, bâtonnets, jetons que grouperont les petites mains gracieuses.

Dans deux portefeuilles envoyés par le canton du Tessin, on trouvait quarante photos des bâtiments d'école et des « occupations ». En un splendide jardin de là-bas, des enfants font leur toilette en plein air ; ou bien, ils rangent dans de petites commodes toutes blanches, les objets dont ils se sont servis ; les tables et les chaises sont blanches aussi ; près de la salle de récréation, la salle de bains. Les vraies occupations sont celles de la Casa dei Bambini, car les écoles enfantines tessinoises ont pour patronne M^{me} Montessori. Près des photos se trouvaient les appareils en usage. Nous avons remarqué surtout les objets destinés à l'éducation des sens ; lettres en papier découpé, ou lettres en papier de verre, collées sur un carton, que l'on doit reconnaître par le toucher ; tissus divers que l'on détermine les yeux fermés ; poids qu'il faut estimer ; surfaces mobiles découpées, qu'il faut placer instantanément sur des surfaces fixes correspondantes ; timbres et diapasons pour former l'oreille, boîtes remplies de blé, de sable, de clous, qu'on secoue et qu'il faut reconnaître par le son. Et cette phrase de Jean-Jacques nous revenait à l'esprit : « Les premières facultés qui se forment et se perfectionnent en nous sont les sens. Ce sont donc les premières qu'il faudrait cultiver ; ce sont les seules qu'on oublie ou qu'on néglige le plus » (Emile, Ed. Garnier, p. 127).

Remarqué dans l'exposition de Fribourg des dessins libres provenant des classes frœbéliennes de l'Institut des Sœurs Ursulines ; les petits illustrent les récits de l'histoire sainte, ainsi l'arrivée des rois mages auprès de l'enfant Jésus, l'apparition de l'ange aux bergers.

Le canton du Valais avait deux notices historiques, une belle maison construite au moyen de cartes postales, et de petits meubles formés de bâtonnets et de bandelettes de papier ondulé.

Neuchâtel avait envoyé des travaux exécutés par les élèves de la classe frœbélienne de l'Ecole normale cantonale ; collages légers et modelés, tissages, heureuses combinaisons de broderie et de pastel, dessins libres. Neuveville, entre autres objets, exposait du tricot et de la tapisserie.

Trois institutrices lausannoises, M^{mes} Paris, Corbaz et Apothéloz avaient réuni dans un cadre des découpages charmants ; elles y avaient joint leur livre (Le Papillon, Méthode de découpage et de collage pour enfants de cinq à huit ans, chez l'éditeur). On part d'un pliage fondamental, le papillon, et l'on découpe des feuilles, des fleurs et des fruits que l'on colle en partie. La partie libre est repliée et donne le modelé, et l'on voit éclore de gracieuses églantines, de souples pois de senteurs ou d'opulents tournesols. Ce n'est donc plus le collage plat ; la fleur vit, témoin ces campanules dont la corolle s'évide comme pour recevoir l'abeille.

Les classes spéciales pour enfants arriérés.

Ici, plus qu'ailleurs, les occupations manuelles soutiennent l'enseignement proprement dit ; elles sont pour certains l'unique moyen par lequel on peut atteindre leur intelligence. Il convenait donc de rapprocher les classes spéciales des écoles enfantines, et de les faire figurer dans la subdivision du principe du travail, d'autant plus que, dans nombre de cas, les normaux peuvent profiter des leçons faites aux anormaux. Genève présentait une exposition complète. Une importante monographie ¹ (dûe à la collaboration de l'inspectrice des classes, M^{me} Ballet, de M^{lle} Descœudres et du D^r Naville, médecin des écoles), des tableaux destinés à l'enseignement, des travaux d'élèves et les formulaires administratifs.

Les arriérés et les anormaux de Genève étaient, en 1913, au nombre de 146, répartis en dix classes. Par anormaux, nous citons ici M^{lle} Descœudres, on entend « des enfants qui ont trois ans de retard au moins sur les normaux du même âge » tandis que par arriérés on désigne ceux dont le retard est inférieur à trois ans. Ce sont des tares physiques ou des troubles nerveux qui sont cause de leur arriération. Voir à ce sujet la troisième partie de la monographie, dont l'auteur est le D^r Naville.

Un jour prochain, les anormaux seront réunis en un asile, et les classes genevoises ne comprendront plus que des arriérés. Désignons, pour le moment, ces pauvres enfants, quels qu'ils soient, sous le nom d'irréguliers ; M^{lle} Descœudres caractérise comme suit l'enseignement qui leur convient :

¹ Voir recueil, Genève, p. 191-240.

1° Avant d'aborder l'enseignement scolaire proprement dit, il faut appliquer les moyens orthopédiques pour la culture de l'attention et de la volonté.

2° L'enseignement doit être individualisé.

3° Il faut avoir recours à l'activité propre de l'enfant.

4° L'enseignement doit avoir un caractère intuitif intense.

Et ces principes expliquent les objets exposés : D'abord les jeux de patience, faits de cartes postales, de M^{me} Panchaud ; il s'agit de rapprocher deux fragments qui, réunis, donnent le dessin complet ; de classer les cartes par saison ; de réunir celles qui représentent des plantes cultivées dans les jardins ou des fleurs des champs ; puis les lotos de toute espèce, soigneusement gradués : soit un carton sur lequel on a fixé trois lampes de formes différentes, découpées dans du papier noir ; il s'agit de placer sur chacune de ces lampes la forme correspondante en noir ; puis une lampe sera rouge, l'autre verte, la troisième bleue ; l'enfant devra donc alors faire correspondre la couleur et la forme. Puis, ce sont les teintes à assortir, des dessins de toile cirée à rapprocher, des couleurs à sérier, le jeu du vent, le jeu de l'ombre. Qu'il nous soit permis de les décrire ; le principe en est fécond. Sur une feuille de papier on a dessiné, je suppose, une maison avec sa cheminée, ainsi que le fil de fer, avec ses supports, sur lequel on fait sécher la lessive. Etant donnée la direction du vent, on dessinera la fumée, on fera s'envoler les linges et le chapeau d'un monsieur qui passe. Au lieu du vent, supposez le soleil ; il faudra indiquer la direction des ombres portées par les objets.

2° L'individualisation de l'enseignement suppose une connaissance préalable du pouvoir intellectuel de l'arriéré. M^{lle} Descoedres a recueilli des observations précises au moyen des tests de Binet. On en connaît le principe. Supposons un cas très simple. On a demandé à des milliers d'enfants de l'Ecole maternelle de définir un objet par son usage ; l'immense majorité des enfants de quatre et cinq ans en ont été incapables : par contre ceux de six ans et au-dessus ont résolu le problème. Ce succès annonce donc un développement correspondant à la sixième année. Ajoutez d'autres problèmes et d'autres tâches et vous aurez un ensemble de « tests » permettant de déterminer le degré moyen du développement d'un sujet.

Nous avons pu voir, d'après les tableaux de M^{lle} D. que tel élève, incapable à son entrée à l'école de répondre d'une façon satisfaisante à certains des tests, résolvait quelques mois après des problèmes de plus en plus difficiles ; donc l'arriération diminuait. Une fois que l'on connaît par l'expérience l'état mental d'un enfant, il est facile à la maîtresse de mesurer l'effort qu'elle réclamera de ses forces. Les classes de normaux ne tireraient-elles pas un immense profit de l'emploi de ces tests ?

3^o Développement de l'activité spontanée.

C'est le dessin libre, le dessin d'après des formes découpées, le dessin avec l'aide de points ; le dessin méthodique d'après le programme des écoles primaires ; puis le découpage, le collage, le tissage, le piquage, le pliage des écoles enfantines.

4^o Intuition. Elle est, dans ces classes, de toute première nécessité ; elle vaudra, avant tout, pour les exercices de langage. Ainsi, on fera entendre le mot *pie*, puis on montrera un tableau représentant cet oiseau, puis viendra le mot écrit, et enfin le mot sera écrit par les élèves. Ou bien, des cartes postales illustreront les leçons de choses, de vocabulaire, de grammaire même ; ainsi, sous l'image d'un agneau, on écrira « l'agneau bêle », sous une autre image représentant deux agneaux, on lira « les agneaux bêlent ». Puis ce seront les tableaux des saisons, paysages, fleurs desséchées, fruits, des tableaux de lecture, des lettres mobiles.

Et des cahiers touchants : 1^o Enseignement simultané de langage, de lecture et orthographe, donné à des sourds-muets et audi-muets admis dans les classes spéciales.

2^o Enseignement du langage donné une heure par jour et pendant les heures de classe, à un sourd-muet suivant régulièrement la classe spéciale de l'Ecole de Malagnou.

Enfin, les dossiers pédagogiques et médicaux, poids et mensurations des élèves, les épreuves trimestrielles d'orthographe, de dessin, de calcul, de lecture, qui permettent de se rendre compte de leurs progrès. Quand nous constatons un pauvre petit succès, nous songions avec émotion au talent, à la tendresse, au dévouement inlassable, à l'ingéniosité, puisque le matériel est tout entier à créer, des bonnes maîtresses qui, sans compter, se donnent tout entières. Les résultats de tout cet effort nous sont fournis par M. le D^r Naville. Ils sont significatifs. Des 286 enfants qu'il a observés durant quatre années,

145 ont déjà quitté les classes spéciales. « On voit par là que le mouvement des entrées et des sorties est assez intense, puisque chaque année plus d'une trentaine d'enfants partent de ces classes, qui en comptent en moyenne 120. En septembre 1913, par exemple, 27 élèves ont rejoint les classes normales... 32 enfants seulement avaient achevé toute leur scolarité obligatoire dans l'enseignement spécial et nous ont quittés à 14 ans. La grande majorité d'entre eux accomplissait un programme scolaire correspondant au 3^e ou 4^e degré primaire; quelques-uns réussissaient même, pour certaines branches, les épreuves officielles du 5^e degré. La plupart sont entrés en apprentissage dans de bonnes conditions...¹ ».

» 73 de nos élèves ont pu reprendre la filière des classes normales, 35 ont passé en première année normale (20 cas après 1 an d'enseignement spécial, 10 cas après 2 ans, 5 cas après 3 ans).

» 27 élèves ont passé en 2^{me} année normale (8 cas après 1 an d'enseignement spécial, 10 cas après 2 ans, 5 ans après 3 ans, 4 cas après 4 ans).

» 11 élèves ont passé en 3^{me} normale ou dans une classe supérieure (3 cas après 1 an d'enseignement spécial, 2 cas après 2 ans, 6 cas après 3 ans).

» Une dizaine d'enfants ont enfin quitté nos classes parce que leurs parents ont changé de lieu de résidence... et 30 autres, parce que nous avons confié leur sort à l'Enfance abandonnée (10 cas environ) ou que nous les avons fait admettre dans des internats (20 cas environ), dans des maisons d'enfants abandonnés, maisons de correction, orphelinats, asiles de sourds-muets, fermes annexées à des asiles, instituts médico-pédagogiques d'autres cantons ou de l'étranger. »

Lausanne avait envoyé des tableaux d'exercices destinés à faciliter l'articulation des consonnes et une méthode de calcul représentant les nombres par des jetons de papier de couleur, par des cerises, enfin par le chiffre (voir plus haut, page 28); Fribourg, une collection de matériel pour l'étude des formes et des couleurs (avec monographie); Morat, des travaux d'élèves (avec monographie).

Nous regrettons de n'avoir pu examiner à loisir un album

¹ Recueil de Monographies, Genève, pages 221 et 222.

des classes spéciales de Bâle où l'on trouvait les résultats de l'examen des élèves par la méthode des tests de Binet. Il eût été intéressant de les comparer à ceux qu'a obtenus M^{lle} Descœudres. Ce travail n'a pu malheureusement nous être communiqué.

III

Enseignement primaire.

Il s'agissait, dans cette subdivision, de renseigner le public sur les méthodes nouvelles en usage dans nos cantons ou sur les essais personnels intéressants. C'est là surtout que nous avons pu faire une ample moisson d'idées. Fribourg, à lui seul avait envoyé plus de quarante travaux de maîtres, Genève une vingtaine, pour ne citer que les cantons les plus fortement représentés. Il aurait fallu encore étudier de près les manuels de la Suisse allemande composés par des maîtres de l'enseignement primaire ; mais nous avons dit plus haut que nous considérerions ici surtout les cantons romands. Fréquemment ces travaux de maîtres étaient accompagnés de quelques travaux d'élèves illustrant la méthode. Nous mentionnerons, en suivant l'ordre des branches, les procédés qui ont retenu notre attention et dont chacun pourra faire profit.

Langue maternelle.

1. *Tableaux pour servir à l'enseignement du langage*, par M. Grossenbacher, Leisslingen, Soleure ; accompagnés d'un cahier d'exercices.

Prenons comme exemple le tableau n° 5. Sur quatre colonnes sont disposés 24 substantifs, 12 adjectifs, 12 verbes ; au-dessous 12 dessins au trait d'animaux dont les noms figurent dans la première colonne. L'élève doit répondre à un certain nombre de questions et, dans sa réponse, il doit faire entrer les mots du tableau.

Exemple : parmi les mots se trouvent : chien, maison, fidèle. L'élève devra composer deux phrases, dont l'une justifie l'autre. Ainsi, le chien est fidèle car il garde la maison. Il

est facile de faire au tableau noir de semblables exercices ; on peut à la rigueur se passer de la représentation des animaux. Le but est donc d'obtenir un fréquent emploi des mots du vocabulaire.

2. *Enseignement de la rédaction au cours supérieur*, par MM. Maradan et Dessarzin, Fribourg ; un cahier.

Méthode : Le sujet est donné quelques jours à l'avance afin que les élèves aient le temps d'y réfléchir. Puis, chacun apporte à la leçon le résultat de ses réflexions. On prépare en classe le plan au tableau noir, puis on écrit le brouillon ; les brouillons sont corrigés en commun ; on discute d'abord les idées, puis on critique le style, enfin l'orthographe. Enfin, on met au net. Sans doute, après de nombreux exercices de ce genre, on laisse toute liberté à l'élève qui désormais a sa méthode de travail.

3. *Enseignement de la rédaction au cours moyen de l'Ecole primaire*, par MM. Ruffieux et Desbiolles, Fribourg ; un cahier.

Le plan de la leçon est sensiblement le même que le précédent ; toutefois, avant que les élèves écrivent, on lit un modèle en insistant sur le choix des expressions.

4. C'est sans doute dans cet esprit que M. Wicht, Fribourg, a exposé *deux cahiers d'exercices de rédaction*, degré moyen et degré supérieur, qui sont des modèles destinés aux maîtres.

5. *Programme de l'enseignement de la composition française à l'Ecole primaire*, par M. Ch. Vignier, inspecteur, Genève ; un cahier.

Travail très complet dont nous ne donnons que la ligne directrice : Au cours inférieur, cet enseignement se borne à quelques exercices d'élocution sur des textes lus et expliqués ; au degré moyen, il est encore le plus souvent oral ; cependant on pratique certains exercices préparant à la composition proprement dite. Au cours supérieur, elle se fonde d'abord sur la lecture expliquée ; l'élève « s'imprègne » des procédés de l'auteur. Il a appris à retrouver le plan de ses lectures ; il est capable d'en établir un lui-même ; alors on lui demandera des descriptions, des narrations, des lettres. A l'Ecole primaire supérieure, il apprendra quelles sont les règles à observer selon les différents genres.

Il nous paraît infiniment juste de fonder l'enseignement de

la composition sur l'élocution. On n'écrit bien que si l'on parle bien. Nous faisons des vœux pour que cette idée, si simple pourtant, fasse son chemin.

6. *Tableaux pour l'illustration des leçons de choses*, M^{me} Forney, Genève.

La leçon de choses est résumée par écrit, puis les élèves dessinent au pastel sur papier teinté, telle scène qui s'y rattache.

7. *Tableaux pour l'illustration de l'enseignement grammatical*, M^{me} Forney, Genève.

Des frises courent le long des murs de la classe ; sur l'une d'elles, une règle en gros caractères (le verbe dit ce qu'on fait) est encadrée d'hirondelles qui *volent*, d'un enfant qui *joue* à la balle aux pieds de la grand'maman qui *tricote*.

8. *L'enseignement grammatical*, Anonyme, Fribourg ; un cahier. Exemple de la méthode : Etude de qui et de que ; base connue, le pronom personnel.

a) Le maître écrit quelques phrases au tableau noir. Ainsi, j'ai acheté un cheval, il est grand et fort. — Le montagnard garde son troupeau, il est armé d'un bâton ferré. — b) L'élève trouve quels sont les noms que remplace le pronom personnel. — c) On lui fait remarquer le décousu de ces phrases. — d) Il découvre qu'on peut relier les deux propositions par un pronom autre que le pronom personnel : J'ai acheté un cheval qui est grand et fort. — Le montagnard qui est armé d'un bâton garde son troupeau. — e) Les nouveaux pronoms remplacent le nom en unissant les deux propositions d'où leur nom conjonctifs. — f) L'élève compare leur fonction avec celle du pronom personnel. — g) Application. Chercher les conjonctifs d'un chapitre du livre de lecture.

9. *De la mémoire visuelle dans l'étude de l'orthographe*, M^{lle} Marie Métral, Genève, paru dans les Archives de Psychologie, T. VII, page 26.

Intéressant travail de psychologie expérimentale. M^{lle} M. Métral est l'auteur de nombreux articles parus dans l'*Educateur* et autres périodiques ; un catalogue de ces articles figurait sur les tables. Tout près se trouvait le catalogue des publications de M^{lle} Descœudres.

10. *Choix de dictées* (III^e année), M^{lle} E. Muller, Genève. Dans ces petits morceaux, composés par la maîtresse, se retrouvent les mots du vocabulaire, les règles et les formes enseignées. La dictée nous paraît ici ce qu'elle doit être, un moyen de contrôle et non d'acquisition.

Arithmétique et géométrie.

1. *La géométrie à l'Ecole primaire*, par MM. Collaud (Gruyères) et Verdon (Bulle).

Méthode : a) Définition ou proposition, b) démonstration intuitive, c) application.

Citons encore pour mémoire : 2. *Tableau intuitif pour l'enseignement de la Géométrie à l'école primaire*, par M. Collaud, Fribourg ; un cahier.

3. *Figures servant à la démonstration des surfaces*, par M. Gielly, Genève, avec une notice explicative.

4. *Le calcul élémentaire*, M^{lle} Bosset, Fribourg, un cahier.

5. *Le calcul au cours moyen*, M. H. Jacob, Fribourg, un cahier.

6. *Un appareil servant à l'enseignement de la numération*, M. Gielly, Genève ; avec une notice.

Géographie.

1. *Emploi de la carte dans l'étude de la géographie locale*, par M. Mottet, Chavannes sous Orsonnens, Fribourg ; un cahier.

L'idée maîtresse est de fonder la connaissance de la carte communale sur la comparaison avec les faits.

Une fois que les élèves ont dessiné le plan de l'école et qu'ils savent ce que c'est que l'orientation et l'échelle, on les conduit sur une hauteur où ils reproduisent le village sur le gazon ; des baguettes écorcées sont les chemins, les maisons sont de petits morceaux de carton ; puis l'on compare le village en miniature avec la carte de la commune ; en classe, on raconte par écrit l'excursion de la veille.

2. *Géographie locale et régionale de Romairon-Vaugondry*, par M. Reverchon, Vaud.

Un album très intéressant ! M. R. estime que la géographie locale doit être enseignée à tous les degrés de l'Ecole primaire et de l'Ecole complémentaire. Il recommande la méthode concentrique. L'album renferme des graphiques, des cartes que dessineront les élèves. Quelques exemples sous forme de tableau :

Degré inférieur.	Degré moyen.	Degré supérieur.
1. Plan très simple de la salle d'école.	1. Plan, avec détails, de la salle d'école.	1. Plan du collège et du préau.
5. Zones de végétation; très simple.	5. Zones, détails.	5. Plan et profil
6. Statistique du bétail.	6. Statistique des arbres fruitiers.	6. géologique de la région.

On peut trouver que le plan du collège et du préau viendra bien longtemps après le plan de la salle d'école.

Au cours complémentaire, on parlera de géographie administrative; il sera question des magistrats communaux, des industries de la commune, des sociétés sportives, puis des autorités fédérales.

L'album contient enfin, sous forme de graphiques, des renseignements intéressant la vie de l'école et la vie de la commune. Ainsi, le catalogue du modeste musée, la date des événements scolaires importants, la date des fêtes pendant un certain nombre d'années, un état de la caisse d'épargne scolaire, un état de la bibliothèque, alimentée en partie par les bénéfices réalisés par la pépinière scolaire.

L'on a ainsi l'histoire d'une heureuse petite commune de chez nous. N'est-ce pas là le bon chemin pour arriver à comprendre la grande histoire ?

3. *La commune d'Auvernier*, canton de Neuchâtel.

Un grand tableau, par M. Héritier. C'est aussi l'histoire actuelle d'une commune; les ambitions sont moindres. Des cartes postales, des graphiques, des cartes, des diagrammes renseignent sur la population, les sociétés, l'état civil, les professions, les autorités, les établissements d'instruction.

4. *Von der Heimatkunde zur Landeskunde*, par Sam. Walt, instituteur à Thal Dorf, Saint-Gall.

M. Walt expose un ensemble de plans et de cartes, de la classe, de l'école, du village, de la région (les ruisseaux), des chemins de fer, ainsi que les travaux écrits qui s'y rapportent; puis, viennent des cartes et des reliefs des cantons voisins. Enfin des tableaux indiquent les dépenses et les recettes de la commune, les établissements d'instruction, les institutions de prévoyance sociale.

M. Walt a publié deux ouvrages appréciés :

a) Heimatkunde von Thal, Huber, Frauenfeld, 1909;

b) Jugend und Heimat. — Heimatkunde von Thal ; II. Teil, chez l'auteur.

La Géographie de la Suisse est représentée par une carte géologique de M. Reverchon, également ; au moyen de poussières de molasse, de granit, de calcaire, il représente les roches des Alpes, du plateau et du Jura.

M. Ducry, instituteur à Seiry-Fribourg, en des graphiques de couleurs très simples, réunis en un album, fait voir, par exemple, le relief de notre pays ; les Alpes et la dispersion des eaux ; le régime des vents et des pluies. C'est une heureuse extension des procédés graphiques employés dans les manuels de M. William Rosier.

Enfin, d'innombrables reliefs, œuvres de maîtres patients ou d'élèves appliqués, figuraient dans les galeries, bleus, verts, roses, tout un arc-en-ciel.

Histoire et instruction civique.

M. Plancheret, à Vaulruz, Fribourg, a rassemblé en un gros album, un certificat de capacité électorale, un bulletin de vote pour le conseil communal, une photo de l'hôtel de ville de Vaulruz, et les portraits des conseillers municipaux ; puis, la liste des candidats du cercle de la Gruyère au Grand Conseil, le résultat de la votation, une carte postale : Hôtel de ville de Fribourg. La méthode se poursuit pour le Conseil d'Etat et les autorités fédérales ; les conseillers nationaux figurent au grand complet pour le plus grand plaisir des petits Gruyériens ; seulement, ils doivent confondre les visages.

Les élèves de M. Léon Crousaz sont dressés à observer les monuments anciens de la bonne ville de Fribourg. Soit une leçon sur la défense de Fribourg au Moyen-Age. On a désigné

la veille les monuments qu'il faut aller voir et chaque enfant a reçu des instructions particulières. A la leçon l'élève apportera un dessin de ce qu'il a observé ; le maître part de ces observations pour son exposé ; nous avons vu quelques-uns de ces dessins, qui ne sont pas trop gauches.

Deux plans historiques de Fribourg, l'un de M. Léon Crausaz, l'autre de M. Albert Weitzel, ainsi qu'une carte des anciennes terres et bailliages du canton, du même auteur, sont de bon matériel d'intuition. Le tilleul de Morat a suggéré heureusement à M. Berset un essai d'enseignement concentrique, langue, histoire, géographie.

Les glorieux anniversaires de Genève, l'Escalade, la Restauration, Genève Suisse, ont inspiré M^{lle} Muller et M. J. Denis, instituteurs en cette ville. M^{lle} Willy, Genève, a traité de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire : La grosse difficulté est d'obtenir que l'enfant se représente le passé ; on commencera donc par des visites au musée archéologique ; « la notion du progrès s'imposera par la comparaison entre jadis et aujourd'hui » ; puis viendront les récits pittoresques. Les causes psychologiques des événements s'appuieront sur la connaissance que l'enfant possède déjà de lui-même ; il s'efforcera de s'exprimer et son langage y gagnera ; en outre, l'histoire fera l'éducation de ses sentiments : gratitude, amour de la patrie. Quand le moment sera venu de commencer l'enseignement historique proprement dit, on aura constamment recours au dessin ; l'enfant aura un cahier de dessins d'histoire, croquis ou dessins de mémoire. M^{lle} W. demande en terminant qu'on commence par l'histoire de Genève et non par l'histoire suisse, « la base intuitive de l'histoire locale est à portée de notre main ».

Bien que certaines de ces idées aient été exposées déjà à propos de la monographie de M. Malsch, nous avons cru devoir ne pas trop écourter le compte-rendu de ce travail.

Histoire naturelle.

Une œuvre maîtresse : E. Dévaud, *L'Enseignement de l'histoire naturelle à l'Ecole primaire*. L'étude des êtres. Lausanne et Paris. Payot, Picard, 1909.

Ce petit livre devrait être dans toutes les bibliothèques sco-

lares; chaque maître devrait l'avoir lu. Il est une parfaite mise au point des idées modernes sur les leçons de choses et l'histoire naturelle qui en est la continuation.

Deux grands principes sont mis en lumière.

I. a) L'histoire naturelle sera enseignée d'après le point de vue biologique, pour les êtres vivants. Exemple, la poule : « La poule est un oiseau qui vit essentiellement sur le sol ; elle ne le quitte que lorsqu'elle se croit en danger. *Tout son organisme détermine son genre de vie.* » Ainsi, le vol est lourd et peu soutenu, car ses ailes sont courtes, les muscles de la poitrine sont faibles, le corps relativement pesant. « Le peu d'appétit au vol est compensé par la rapidité de la marche », les jambes et les pattes sont fortes. C'est sur le sol qu'elle trouve sa nourriture.

Qui ne voit que la description ainsi éclairée par le dedans captive bien plus l'enfant qu'une énumération des organes dont on ne voit pas le but ?

b) L'histoire naturelle sera enseignée au point de vue physicochimique, pour les êtres inanimés. Exemple : l'argile.

1° Le maître montre qu'un morceau d'argile sèche absorbe une quantité d'eau considérable, mais ne la laisse point passer (marais);

2° De cette propriété résulte sa plasticité (poterie);

3° Mais l'eau absorbée contient des impuretés (les élèves ont flairé et mâché un morceau d'argile) et le bloc d'argile contient du sable; d'où le kaolin (argile pure), la terre grasse, les diverses couleurs de l'argile.

II. Il convient de présenter les êtres non selon les classifications scientifiques, mais par collectivités naturelles : « L'étang forme une de ces collectivités ; le canard, la carpe, la grenouille, la renoncule et les iris aquatiques y vivent, y trouvent leur milieu naturel... parce que dans ce milieu seulement, dans cette eau dormante et dans cette vase visqueuse, se trouvent réalisées les conditions biologiques et physicochimiques qui leur permettent de naître, de se développer, de se reproduire » (page 70).

Puis, M. Dévaud propose un programme nouveau conforme à ces principes. La leçon se donnera d'après le plan herbarzien, ramené à ses moments essentiels.

Mentionnons encore l'*Herbier scolaire* de M. Jaquet (Fribourg) et les *Excursions scolaires* de M. Perriard, instituteur à Cugy (Fribourg). Le programme de 1912 intéressera sans doute.

1. Plantes fourragères cultivées à Cugy (7 leçons) ; le marais de Cugy (1 leçon). — Flore de la Glâne (3 leçons). — Arbres forestiers (5). — Arbres fruitiers (5). — Céréales (2). — Cultures spéciales (3). — Plantes médicinales (2). — En hiver, tâches d'observations sur ces divers sujets ; sans doute, d'après les plantes desséchées.

Dessin.

Nous avouons avec regret notre incompetence en cette matière ; sans doute, des professeurs de dessin ont étudié les nombreuses collections et publié leurs rapports dans les périodiques spéciaux. Nous nous contenterons de rappeler que Fribourg comptait 4 exposants, Vaud, 2, Neuchâtel et Genève, 1. Qu'on veuille pourtant permettre quelques remarques à un profane. L'instituteur d'Ulmiz, Fribourg, a exposé simplement comment on peut comprendre cet enseignement dans une école comptant deux maîtres pour neuf degrés (M. et M^{me} Furst). Pour les tout petits, c'est une « occupation silencieuse ». En deuxième année, on dessine quand le programme d'une heure est rempli ; à ce propos on enseigne certaines notions : grandeur, longueur ; large, étroit ; direction, situation, mouvement. Quelques heures sont attribuées au dessin proprement dit. En troisième année on se sert du double décimètre, on prend des mesures avec une bande de papier, on trace les cercles avec des pièces de monnaie. En quatrième année, on illustre des récits ; en cinquième le dessin, en été, est rattaché à l'enseignement de la botanique, feuilles et fleurs ; en hiver, c'est le dessin linéaire, la décoration ; en sixième on aborde les ombres ; en septième les animaux ; les deux dernières années sont attribuées aux éléments de perspective et à de modestes essais de dessin technique.

L'instituteur de Glion (Vaud), M. P. Henchoz a montré que de jeunes élèves bien dirigés peuvent faire preuve de goût dans la décoration au pinceau de couvertures de cahiers et de cadres d'ardoises.

Enfin, M. Portier, inspecteur à Genève, présentait douze panneaux sur lesquels figuraient, accompagnés du programme de chaque classe, les dessins qu'on réclame des élèves des écoles primaires. Une notice exposait les principes de la méthode¹. Elle est fondée sur le dessin d'après nature; l'étude des objets à deux dimensions est réservée aux degrés inférieurs (I, II, III); aux degrés supérieurs, on s'occupe des volumes. Dès la quatrième année, on aborde la perspective : « Un cercle pivote autour de son diamètre horizontal, dans un carton évidé de même grandeur que le cercle pivotant; celui-ci peut-être placé dans une position horizontale, le carré évidé restant vertical; ainsi présenté, l'appareil donne à l'enfant l'image du raccourci perspectif » (page 283). Il nous a paru intéressant de relever ce passage de la surface au volume.

Antialcoolisme.

Fribourg était représenté par un tableau et des cartes de propagande. Genève, par les publications de M. Jules Denis, l'auteur du manuel bien connu; un projet de manuel de MM^{mes} Picker, Dunant, Métral, Müller, et un traité : *Alcool et Antialcoolisme*, de M. Louis Mercier, inspecteur. L'épigraphe : « dépasser le but c'est manquer la chose », nous paraît donner une très juste idée de ce travail de bon sens.

Gymnastique.

Comme on avait prévu un groupe spécial pour les sports, on trouvait « au 43 », peu de documents sur cet enseignement. Toutefois, le canton de Genève présentait une exposition complète : deux monographies : « La Gymnastique dans les classes de garçons des écoles primaires, par M. J. Thorin, inspecteur », et « l'Education physique dans les classes de jeunes filles, illustré, par M^{mes} J. B.; E. V.; M. H. ». Un tableau et des photos représentaient quelques exercices des jeunes garçons. M. Thorin y avait joint son manuel de gymnastique, M^{me} Ballet, des plans de leçons et un recueil de rondes. Alors que la gymnastique suédoise est pratiquée dans toutes les écoles de jeunes filles, de la première année

¹ Voir Recueil monographies, Genève, p. 279-288.

primaire jusqu'à la dernière classe de l'Ecole supérieure, il semble que le manuel fédéral, le Code pour les garçons, se soit efforcé de réaliser un compromis entre l'ancienne et la nouvelle méthode. Cette différence nous paraît se justifier par la nature même.

L'école complémentaire était représentée par les rapports sur les examens cantonaux de recrues de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

IV

Ecoles secondaires inférieures.

Cette division comprenait les écoles secondaires proprement dites sans raccordement avec l'Université ; on les définirait assez bien en les comparant aux écoles primaires supérieures de France, à tendance professionnelle plus ou moins marquée. On y trouvait, comme dans la division précédente, des travaux de maîtres accompagnés de quelques travaux d'élèves. Il est fort difficile de grouper les objets sous certaines catégories déterminées comme nous l'avons fait pour les écoles primaires. Contentons-nous donc de noter au passage les envois qui ont retenu notre attention, tel un reporter.

D'abord un ingénieux *tableau pour servir à l'enseignement de la ponctuation* de M^{lle} Straumann, à Olten (Ecole de district). Supposons qu'il s'agisse d'enseigner que la proposition incise est précédée et suivie d'une virgule. On attirera l'attention des élèves sur cette phrase : « Venez » (en rouge), cria l'enfant (en noir), « nous allons jouer » (en rouge). Comme le tableau reste constamment suspendu à la muraille, on peut s'y référer chaque fois qu'il est nécessaire.

Puis les excellents manuels de M. Henchoz-Adjuvans, parus à Lausanne chez Luc. Vincent : 1. *Leçons de choses sur les pierres et les terres* ; 2. *Leçons de choses sur les métaux*. La méthode est toute voisine de celle que préconise M. Dévaud, moins systématique peut-être. Nous la résumons en quelques traits ; il n'est pas inutile de montrer une fois de plus com-

ment on peut faire vivre une matière qui, à première vue, paraît aride. Soit une leçon sur la molasse. — M. Henchoz indique d'abord comment le maître peut se procurer les matériaux nécessaires ; puis, c'est la propriété fondamentale : La molasse est un mortier naturel qu'on peut tailler. Les élèves se livrent d'abord à certaines observations. On leur demande, par exemple, de comparer la molasse avec une meule à aiguiser ; ils expriment, sans doute, ce qu'ils ont constaté. On arrive enfin aux propriétés ; les élèves font des expériences sur la dureté, la structure de la molasse, puis formulent leurs observations. Il nous a paru intéressant de signaler cette union du langage et de l'expérience à l'école moyenne. Trop souvent l'élève y est passif, sans doute parce que l'école est secondaire !

M. le Prof. Dr Censi, à Lugano, exposait quantité d'*appareils destinés à l'enseignement de la physique* ; on admirait surtout la simplicité des moyens. L'instituteur pouvait voir comment, à peu de frais, il est possible de monter un modeste cabinet ; du bois, du verre, du cuivre, quelque habileté manuelle, en voilà assez pour captiver les élèves et leur apprendre à construire eux aussi leurs instruments.

La *méthode de dessin* de l'Ecole réelle inférieure de Bâle nous a paru heureusement conçue. Le but est avant tout d'observer et de représenter les objets simplement et clairement ; il est fait une large part au dessin de mémoire. Voici la marche de la leçon :

Le maître fait observer certains caractères du modèle et, afin d'en graver profondément l'impression dans l'esprit, le fait comparer à d'autres formes déjà connues.

Puis, il dessine au tableau noir en insistant sur les difficultés qu'on va rencontrer ; il efface, et les élèves dessinent de mémoire ou d'après le modèle. Les fautes les plus fréquentes sont corrigées au tableau noir, puis le maître passe dans les bancs pour la « correction individuelle ». Ceux qui ont terminé avant les autres s'attaquent à un objet semblable, ou représentent le modèle sous un angle différent, ou en tirent les éléments d'une décoration. Un point intéressant encore ; la même classe présente deux divisions : une élite, les mieux doués, et ceux qu'on pourrait appeler la moyenne. On avoue franchement cette distinction si naturelle ; et cela nous a fait

songer aux classes d'hypernormaux instituées dans certaines villes d'Allemagne. La classe ici nous paraît se rapprocher de la nature qui différencie les êtres alors que notre pédagogie trop souvent les nivelle.

La même école exposait un tableau représentant la fête du *Heimatschutz*, 31 mai 1912. Les élèves, après avoir entendu une conférence avec projections sur le parc national du Val Cluozza, se rendirent en cortège, drapeaux déployés, à la place de fête. Chœurs, déclamations, discours du directeur Dr Werder, et, sous le grand ciel bleu, on fit serment de protéger les sites, les plantes, les oiseaux de notre pays.

A propos de dessin encore, nous avons remarqué que, dans une « Mittelschule » de Soleure, on dessine au pastel sur du papier d'emballage, debout, à main levée, la feuille étant fixée à la paroi. Nous avons vu plus haut que c'est le procédé employé dans nos écoles enfantines genevoises. Les grands comme les tout petits y trouvent leur avantage.

Nous mentionnons ici l'excellent appareil du Dr Nussbaum, *relief de sable*, destiné à donner l'intuition des formes du pays. Sur une table, une caisse de zinc d'environ un mètre carré ; sous la caisse, un petit arrosoir, dont la pomme est percée de trous très fins. On donne au sable la forme voulue, puis on fait couler l'eau et la vallée se dessine peu à peu. Dans une brochure explicative, M. Nussbaum donne dix-sept exemples de formation des vallées du Mittelland, un exemple de vallée du Jura, trois de l'Oberland. Les élèves reproduisent le relief par le dessin comme préparation à la lecture des cartes. « Une fois qu'ils se sont rendu compte de la configuration d'une région, ils comprennent comment les habitants se protègent contre les inondations, le torrent, l'avalanche, l'éboulement, le froid, la tempête... »

M. Bœpple, professeur de musique à Bâle, exposait une *méthode Jaques-Dalcroze* adaptée, si nous avons bien compris, aux besoins des écoles bâloises.

Enfin, deux établissements, l'*Ecole secondaire et professionnelle de Fribourg* et l'*Ecole professionnelle de Genève* renseignaient le public sur leur activité. Fribourg avait envoyé des dessins cartographiques, un album de dessins et des photos de modelages exécutés par les élèves, ainsi qu'un cours de construction. Cet établissement mettait ainsi en vedette son

caractère technique. L'école de Genève, peut-être moins spécialisée, exposait quelques travaux d'élèves ; mathématiques, dessin, physique, chimie, sciences naturelles, géographie. Elle avait, en outre, tenu à rappeler le souvenir d'un de ses maîtres défunts, M. Ch. de Ziegler, en envoyant une photo de son projecteur avec deux vues établies au moyen de cet appareil.

Tout près figuraient les manuels composés par les maîtres : physique, chimie, histoire naturelle, histoire générale, allemand, en vue de leur enseignement ; de même les cours professés à la nouvelle section postale, géographie, chimie, économie politique.

Une idée à retenir. Certains de ces manuels, qui sont remis aux élèves, sont interfoliés. Le maître expose un sujet de science en dessinant au tableau noir ; les jeunes gens reproduisant ce dessin, illustrent eux-mêmes leur cours.

Enfin, le plaisir après le travail, un album de photos des excursions officielles de l'école et un cahier de comptes rendus de ces excursions.

Le moment nous paraît venu de rappeler une phrase de M. Quartier-la-Tente, que nous avons déjà citée page 16 :

« Il résulte de ce qui précède, que l'Ecole populaire suisse est assise aujourd'hui sur des bases rationnelles ; elle est dans une voie de perfectionnement réjouissant. » Tout ce que nous avons dit jusqu'ici ne lui donne-t-il pas raison ? Tous les objets dont nous avons parlé ne témoignent-ils pas d'un effort considérable en vue de faire passer dans la pratique les principes d'une pédagogie fondée sur la connaissance de la nature de l'enfant ? L'esprit de Rousseau, de Pestalozzi, de Herbart, n'est-il pas partout présent ? Et ces tentatives ne sont pas des utopies ; presque partout nous avons vu des travaux d'élèves prouvant l'efficacité de la méthode ? Dans quelle mesure les écoles qui n'ont pas exposé, et c'est l'immense majorité, sont-elles pénétrées de ces principes qui se sont manifestés ? Il est impossible de le dire. Beaucoup, sans doute, qui se sont abstenues, sont entrées dans la même voie. Il est certain que nombre d'entre elles sont encore imbuës de l'esprit de routine et que beaucoup de visiteurs, gens du métier, ont souri de ce qu'ils ont appelé des exagérations. Il semble

toutefois impossible qu'une pareille élite n'entraîne pas peu à peu la moyenne. Celle-ci ne pourra du moins pas dire : Je ne savais pas.

V

Ecoles secondaires du degré supérieur.

Les Collèges et les Gymnases.

Quelques écoles avaient tenu à ce qu'on lût quelques pages de leur vie, tel le *Collège de Porrentruy*. M. André Kohler en a écrit l'histoire pour les fêtes du cinquantaire de 1908. Fondé par le prince-évêque Christophe Blarer, de Wartensee, à la fin du XVI^e siècle, on y appela les Jésuites, qui ouvrirent leurs classes le 11 octobre 1591 ; ils y enseignèrent jusqu'en 1773, et le collège passa sous l'administration directe des princes-évêques ; la Révolution mit fin à son activité en 1791. Après des vicissitudes diverses, lorsque le Jura fut réuni au canton de Berne, en 1815, il reçut de nouveau des professeurs ecclésiastiques recrutés parmi les anciens maîtres du Collège de Bellelay ; réorganisé en 1831, il devint en 1856 l'école cantonale de langue française du canton de Berne. Cet établissement a conservé encore de nos jours son caractère spécial, si nous en jugeons, du moins, par l'album qu'il exposait. Le jardin botanique avec ses serres chaude et froide, l'orangerie, la salle de musique, l'orchestre d'une trentaine de musiciens, le théâtre, l'important musée d'histoire naturelle, le musée historique, le corps des cadets, la bibliothèque riche en manuscrits et en incunables, tout cela donne l'impression d'un petit centre de haute culture qui vit de sa vie propre alors que nos collèges tendent de plus en plus à l'uniformité.

Sur les mêmes tables, on pouvait voir à côté de l'album du *Collège Saint Michel, à Fribourg* (1896-1897), album illustrant les principaux événements de la vie du Collège, les publications du Jubilé du *Collège de Genève* (1909), et le cortège des Promotions défilant devant le Conseil d'Etat ; on sait peut-être que la cérémonie des Promotions fut instituée par Calvin.

L'*Ecole de Frauenfeld* a montré tout ce qu'elle fait en vue du développement physique des jeunes gens. A côté des deux heures de gymnastique obligatoire, elle a organisé un service militaire préparatoire (corps de cadets), obligatoire aussi. Les apprentis soldats reçoivent un enseignement supplémentaire de gymnastique ; ils s'exercent au tir ; quatre classes font de l'escrime ; enfin on instruit les cadres, et tout le monde est assuré contre les accidents. Puis ce sont les voyages scolaires de deux jours ou d'un jour auxquels chacun doit prendre part ; même un généreux donateur, M. Kern, a fourni des fonds pour que, chaque année, huit élèves des VI^e et VII^e classes, sous la conduite de deux de leurs maîtres, puissent excursionner pendant huit jours. On a en outre institué des jeux facultatifs : un club de foot-ball, un club de tennis ; on a créé des bains, une clinique dentaire. Et les élèves ont constitué des associations ; la « Concordia » analogue aux sociétés d'étudiants, rapières et très grandes chopes ; le club des abstinents, la section des « Wandervogel ». Dans cette jolie petite ville de moins de neuf mille habitants, ces jeunes messieurs de l'Ecole cantonale, bien entraînés aux exercices du corps et de l'esprit, doivent être des personnages. Il nous plaît qu'il en soit ainsi et que le culte des Muses ne soit pas seulement l'apanage de nos grandes villes.

On nous permettra maintenant de faire passer les élèves avant les maîtres et de rendre compte des travaux des pupilles avant de mentionner ceux de leurs directeurs intellectuels.

Le *Progymnase de Berthoud* avait envoyé des appareils de physique confectionnés par les élèves. On ne saurait imaginer plus simples moyens, témoin cette chambre noire faite d'une boîte à cigares et d'un peu de moleskine ; et les photos issues de ce primitif kodak n'étaient point si mauvaises. Du *Collège cantonal de Lausanne*, nous avons remarqué les travaux de concours de l'Association des anciens élèves. Les anciens aident les jeunes qui travaillent. Nous nous sommes arrêté particulièrement aux mémoires portant sur la littérature et l'histoire ; voici quelques-uns des sujets traités : Juste Olivier ; le régiment des Gardes suisses ; les armoiries suisses ; les Alpes vaudoises ; le major Davel ; l'année 1803 dans le canton de Vaud ; le roman « Là-Haut » d'Edouard Rod. Le même

collège, section scientifique, exposait, figures de papier blanc collées sur des cartons bleus, un enseignement intuitif de la géométrie et ces procédés ne nous ont pas paru déplacés à l'Ecole moyenne. Les élèves du professeur Dick de l'*Ecole cantonale de Saint-Gall* avaient peint de fort belles planches destinées à l'enseignement des antiquités romaines : La villa du Laurentin, une maison romaine, coupe et reconstitution. Le Collège de Genève rappelait, par un programme de la solennité, que le 7 mars 1910, les élèves de la I^e et II^e classique jouèrent, en grec, la Médée d'Euripide et, en latin, l'Amphytrion de Plaute. Les mêmes élèves de I^e ont constitué sous la direction de leur « ordinarius », M. H. Mercier, un fonds destiné à l'embellissement de la salle des cours. La classe a acquis depuis quelques années un certain nombre de belles reproductions de chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture. C'est là le noyau d'une collection qui permettra peut-être un jour de créer un cours d'histoire de l'art.

Enfin les élèves de l'*Ecole réelle supérieure de Bâle* rendaient compte des voyages de classes à Cayeux-sur-Mer, en 1906, à Hastings en 1909, et à Harrow Saint-Léonard en 1913.

Et maintenant, les maîtres : Le Collège Saint-Michel exposait les ouvrages de feu M. l'Abbé *Raphaël Horner*, qui fut recteur de 1882 à 1888, et plus tard professeur à l'Université ; tout près se trouvaient les travaux de M. le Dr Dévaud, son successeur à la chaire de pédagogie.

Nous nous sommes longuement arrêté au mémoire de M. Claverie : *l'enseignement de la philosophie au Collège Saint-Michel*. Dans la section latin-grec, cet enseignement, qui se fait en latin, comporte 7 heures par semaine dans l'avant-dernière classe et 5 heures dans la dernière ; sa sanction est la dissertation philosophique et l'examen oral de philosophie et d'histoire de la philosophie lors des épreuves de la « Maturité ». Nos Confédérés de Fribourg attachent donc une importance considérable à cette branche d'études. Nous sommes d'un avis différent ; nous pensons qu'au Collège une introduction à la philosophie suffit et qu'avant d'aborder les très graves et troublants problèmes que cette science s'efforce de résoudre, il serait mieux que les jeunes gens dégagent des idées générales des divers enseignements qu'ils ont reçus, éta-

blissent des rapports entre les diverses sciences, bref érigent en « système » les connaissances nécessairement éparses qui leur ont été communiquées. Plus tard, quand ils seront au clair, à l'Université, le moment viendra de sonder le mystère des choses. C'est peut-être parce que nous faisons cette objection de principe que nous avons examiné avec tant d'intérêt l'ouvrage de M. le professeur Claverie. La méthode sera l'exposé dogmatique d'un système « le plus satisfaisant » (en l'occurrence celui d'Aristote) à l'exclusion des autres. Elle sera contentieuse et dialectique ; et le système s'élèvera, vaste construction logique, telle une géométrie. On partira des arguments fondamentaux « les plus accessibles », et « chaque thèse à son tour sera un ensemble dont les preuves se suivent dans une progression sans hiatus ». Dans la deuxième partie de son mémoire, M. Claverie prend la défense de la philosophie contre les attaques modernes ; il montre que la méthode dogmatique fournit à l'esprit un solide critère et que la pratique de la dialectique lui donne l'ordre et la force. Nous n'en disconvenons point, de même que nous accordons qu'elle est une discipline nécessaire à tout homme cultivé ; mais nous pensons qu'elle ne doit être abordée qu'au moment où l'esprit est plus mûr.

Mentionnons encore, puisque nous en sommes à la philosophie, les observations psychologiques sur des écoliers de 12 à 15 ans, de M. *Lemaître*, à Genève. Ce professeur a remarqué chez certains jeunes garçons, des phénomènes d'association d'une couleur à un son (audition colorée), de mots colorés (photismes), d'association des jours de la semaine par exemple à un diagramme, de personnifications attribuées à certains mots (le lundi sera un cornet gris), d'endophasie (en pensant une phrase on voit les mots imprimés ou on les entend), de paramnésie (revoir, par exemple, dans tous ses détails, une scène qu'on n'a pas réellement vue) ou de troubles graves de la personnalité. M. *Lemaître* avait joint au tableau résumant ses recherches quelques-uns de ses travaux de psychologie expérimentale.

M. *Henri Mercier* (Genève), exposait un tableau : « Illustration d'un chapitre du cours de littérature française », contenant nombre de cartes postales, de dessins, de documents se rapportant à J.-J. Rousseau ; fidèle au principe du maître, il

place les choses en regard des mots. Un volume : « Nos collégiens », réunissait des compositions des élèves du même professeur lequel, en une monographie¹, décrivait sa méthode : méthode de souplesse, de tact et de bon sens plutôt que systématique. Citons ces quelques lignes définissant le but à atteindre : « Pour le fond, la leçon de composition doit viser à former des esprits droits, justes, sincères, sachant agencer un tout, conclure, amis du fait et de l'observation, n'avançant que des idées claires appuyées sur des exemples précis.

Pour la forme, ces choses sont essentielles et préférables aux autres : la correction et la clarté de la phrase, la propriété de l'expression, la simplicité et le naturel.... Qu'importent après cela quelques termes du terroir, si la syntaxe n'a pas d'accroc, si la phrase par son allure est française ?

Quel gain si chaque écolier nous quittait avec ce viatique ! Et si, par hasard et surcroît, d'autres qualités se font jour, sens oratoire, esprit, humour, poésie, sensibilité, saluons-les avec joie et gardons-nous d'en étouffer aucune. »

Un autre tableau représentait un élève de VII^e, Genève, faisant une conférence à sa classe ; son maître, *M. Meylan*, en une intéressante notice² a exposé les avantages de ces causeries. Ils sont indiscutables ; composition d'un sujet, langage soigné, assurance devant un public de camarades. La méthode très simple se ramène à ceci : Soit le sujet Pompéi emprunté au programme d'histoire. Le maître expose ce sujet, lit la lettre de Pline dans une traduction, fait passer des gravures ; les élèves prennent des notes et doivent être prêts quelques jours plus tard à conférencier durant dix, quinze ou vingt minutes ; les camarades font la critique d'après un plan déterminé. Le bel exemple de « principe du travail », et pour le maître qui peut obtenir environ soixante-dix de ces travaux dans une année, quelle nécessité de savoir se borner et de placer les accents au bel endroit !

Le latin était représenté par un travail de *M. S. Poget*, professeur au Collège d'Orbe, remarquable résumé sous forme de tableaux de la syntaxe latine de deux années. *M. A. Oltramare* a dit en une monographie³ ses expériences dans les deux

¹ Voir recueil de Genève, page 361-377.

² Voir recueil de Genève, page 349-359.

³ Voir recueil de Genève, page 379-385.

classes supérieures du Collège de Genève. Les élèves se font une syntaxe par fiches, recueillant les exemples au courant de la lecture et les classant ensuite sous des rubriques déterminées ; exemple : moyens par lesquels on exprime une nuance ajoutée à l'idée essentielle d'une subordonnée. Ils ont à faire un thème ; ils établissent d'abord ce que sera la construction de la phrase latine, puis ils rechercheront l'équivalent latin le plus exact de chaque mot. L'histoire littéraire et les « antiquités » s'appuient presque uniquement sur les textes de la Chrestomathie de MM. Burnier et Oltramare. Le grand intérêt du trop court mémoire de M. Oltramare est qu'il montre la pénétration de la méthode expérimentale dans l'enseignement des humanités ; celles-ci, sans rien perdre de la valeur que leur a reconnue la tradition, se font modernes dans le meilleur sens.

Deux travaux concernant les langues vivantes : 1° A. Syring, *Ein Kurs im Deutschen* (Collège Saint-Michel, Fribourg) ; 2° M. Bonnard, professeur au Collège cantonal de Lausanne, *Méthode pour l'enseignement de l'anglais*.

M. A. Syring regrette que le temps lui ait manqué pour terminer son ouvrage qui devait comprendre trois parties ; la première seule a pu être achevée. Le cours se fait uniquement en allemand ; la méthode est donc directe.

Noté un ingénieux moyen d'enseigner le genre du substantif. Une gravure représente un homme assis sur une chaise, à une table, et qui lit une lettre, d'où la phrase allemande : *Der Mann, am Tische, auf einem Stuhle sitzend einen Brief lesend*. Tous les mots du même genre désignant des choses de la même gravure, le souvenir de l'un maintient le souvenir des autres ; c'est là un heureux exemple d'association d'idées. M. Bonnard semble s'attacher surtout à la prononciation de l'anglais ; il débute par des dictées en écriture phonétique, puis passe à l'orthographe traditionnelle.

Le Collège cantonal de Lausanne avait envoyé également une notice sur l'enseignement de la géographie physique. Noté en passant du *D^r Jäggli, Locarno, Metodo semplice per riconoscere, all' esame delle foglie, gli alberi del Cantone Ticino* ; l'exposition des travaux d'élèves du laboratoire de physique du Collège de Genève (professeur M. Steinmann) et les préparations des élèves du laboratoire de sciences naturelles.

(professeur E. Pittard). Nous regrettons, ici encore, notre incompétence.

Les Ecoles supérieures de jeunes filles, dont on peut parler ici puisque certaines d'entre elles se raccordent avec l'Université, avaient envoyé peu d'objets. Citons, de Lausanne, des broderies et un album de dessins; de Genève, deux albums de dessins et une brève notice sur cet enseignement¹; de Fribourg, un mémoire de M. le Directeur Quartenoud : *l'Education des jeunes filles de la ville de Fribourg, progrès à réaliser*. L'idée générale de ce travail, qui nous a plu par sa conviction et sa verve, nous a paru être celle-ci : grouper en un faisceau quelques branches maîtresses, langue maternelle et pédagogie, par exemple, puis faire une large part à l'économie domestique.

Ecoles normales et sections pédagogiques.

Les deux écoles bernoises de *Hofwil* et de *Porrentruy* ont fait une exposition d'ensemble des diverses manifestations de leur activité. Hofwil avait groupé les objets en un meuble ingénieux. Les photos, des transparents fort réussis, représentaient des scènes de la vie de l'établissement : les exercices des Samaritains, le jardinage, l'orchestre, la récolte des pommes de terre ; sur les rayons figuraient d'agréables objets confectionnés à l'atelier, un relief du lac de Thoune, des appareils de physique, de charmants papiers destinés à recouvrir des cartons et des livres. Enfin, couronnant l'édifice, des dessins à la craie de couleur illustrant des contes de fées.

De Porrentruy, nous avons remarqué une collection de bois revêtus de leur écorce, avec les feuilles de l'été et celles de l'automne ; des modèles bois et fils, servant à des démonstrations intuitives de géométrie ; un relief du Nidwald, avec les petits drapeaux indiquant la situation des troupes lors de l'invasion de 1798 ; des dessins de l'école d'application ; la classe en plein air ; enfin, le blé, étude basée sur le principe du travail et destinée aux degrés moyen et supérieur de l'Ecole primaire.

Trois autres établissements, *Coire*, *Muristalden* et *Schaffhouse* rendaient compte de l'organisation de l'enseignement

¹ Voir recueil de Genève, page 297 à 299.

pratique. Il nous a paru que l'institution de l'« Hospitium » et du « Praktikum », à Muristalden, pourrait inspirer d'heureuses réformes dans ce domaine. Ce séminaire évangélique comptait d'après le dernier rapport officiel 88 élèves de 16 à 20 ans répartis en 4 classes.

Hospitium.

Chaque élève de la III^e année doit assister seul pendant quatre jours aux leçons de la classe supérieure de l'Ecole d'application et porter son attention sur la méthode et la conduite de la classe; puis il assiste à d'autres leçons. Pour chaque élève, la durée totale de l'hospitium est de 40 heures. L'« Hospitant » fait le plan d'une leçon dont le directeur de l'école lui a fourni le sujet, et il la donne lui-même en présence de toute la III^e classe du séminaire.

Il écrit un rapport détaillé sur son Hospitium; ce rapport comprend :

- I. Un exposé de la matière qui a été traitée.
- II. Une caractéristique de la manière d'enseigner dans les différentes branches.
- III. Des observations personnelles concernant la conduite des élèves dans la classe et sur la « place de jeux ».
- IV. La caractéristique d'un élève qui a été désigné par le directeur de l'école.

Pendant la durée de l'Hospitium, l'élève ne prend pas part à l'enseignement général donné au séminaire.

Praktikum.

Chaque « Pratiquant » reçoit d'abord des instructions spéciales; on lui donne ensuite un petit programme pour la période pendant laquelle il dirigera sa classe, et l'emploi du temps de chaque jour. Puis il enseigne pendant trois mois de suite 5 heures par semaine ou 2 heures par semaine pendant un semestre entier. Cela dépend de la branche choisie. Il prépare chaque leçon par écrit; il a la responsabilité complète de son enseignement et présente à la fin du trimestre un rapport sur son activité.

Chaque samedi après-midi, le directeur réunit les sémina-

ristes en conférence ; on discute des méthodes, on critique des manuels. Ce sont les jeunes gens qui, à tour de rôle, rédigent le procès-verbal.

Le professeur de psychologie de Hauterive, Fribourg, M. *Dessibourg*, et le professeur de méthodologie, M. le Dr *Dévaud*, avaient envoyé un résumé de leurs cours respectifs. Nous avons donc par là la bonne fortune de pénétrer la vie profonde de l'école. Les éléments de psychologie (dialectique, psychologie, critique de la connaissance) ont un caractère nettement religieux et thomiste ; nous n'avons pas à discuter les idées, la méthode surtout nous intéresse. Voici dans quels termes M. Dessibourg la résume, elle nous paraît excellente.

« Au début de chaque leçon on dicte un canevas de la question que les élèves transcrivent dans un cahier spécial ; on explique ensuite le sujet, tantôt sous la forme expositive, tantôt sous la forme socratique. Les élèves prennent quelques notes en les complétant au besoin après la classe. Ils sont appelés à demander des éclaircissements sur les points qui leur paraissent encore obscurs et à formuler leurs objections.

» Deux ou trois questions suffisent pour remplir une leçon d'une heure. Tous les quinze jours on fait une répétition en appréciant les réponses au moyen de notes et chaque trimestre les élèves subissent deux examens par écrit sur les matières parcourues. »

M. le Dr Dévaud s'inspire dans son précis de méthodologie générale de la doctrine de Herbart. Il traite d'abord des conditions extérieures de l'enseignement, soit de l'assiduité, et de la discipline préventive et répressive ; puis des conditions intérieures, c'est-à-dire de l'intérêt et de l'attention spontanée et volontaire ; enfin des conditions matérielles (le bâtiment, le matériel scolaire). Il arrive ensuite à l'organisation de l'enseignement (formes et degrés, répartition des élèves, distribution du temps, répartition des matières). M. le Dr Dévaud est partisan résolu de la concentration. Il fait porter l'effort essentiel sur les moments de la leçon qui sont au nombre de cinq : 1° L'introduction aperceptrice, soit l'indication du sujet, qui provoque un rappel de ce qui est déjà connu et qui contribuera à l'acquisition de la connaissance nouvelle. 2° Le donné concret, soit la mise en activité des sens par le matériel intuitif ou l'appel fait à l'imagination représentative. 3° L'éla-

boration didactique, soit l'« emprise de l'intelligence » qui, dirigée par les questions du maître, abstrait, généralise, s'approprie enfin par ses propres forces, la matière nouvelle. 4° La récapitulation qui intervient dès qu'une division de la leçon est terminée. 5° L'application qui a pour tâche d'assurer la possession mnémonique du savoir et d'en montrer l'emploi dans les cas pratiques tels qu'ils se présentent dans la vie.

Le cours se termine par de précieux conseils sur la préparation de la leçon et les procédés d'enseignement. Les élèves reçoivent une feuille imprimée, sommaire de la leçon, servant à la répétition.

Nous avons admiré de ce cours la parfaite ordonnance, la clarté absolue et l'esprit vraiment scientifique.

M. le Dr *Julien Favre*, lui aussi professeur à Hauterive, exposait quelques-uns de ses ouvrages, son *Lacordaire*, des notions d'étymologie et un extrait de la *Revue de Fribourg* (1909) : « De la formation des maîtres de l'enseignement secondaire », par lequel il réclame que les futurs maîtres de l'enseignement secondaire du canton de Fribourg soient tenus de justifier d'un diplôme de compétence.

D'autres écoles normales se signalaient par quelques envois remarquables. Le *séminaire de Saint-Gall* par sa méthode pour le dessin à la craie au tableau noir, professeur M. Schneebeli; sans doute, on obtiendrait facilement communication de ces belles planches pour une exposition temporaire; *Wettingen* par ses travaux manuels si poussés qu'on les aurait attribués à quelques habiles artisans; *Neuchâtel* par sa collection de bois et par ses préparations, développement de la palée; *Sion* enfin par ses travaux à l'aiguille; dans un angle un peu obscur, le costume de Savièze mettait sa note de gracieuse simplicité.

VI

Institutions diverses.

Deux grands instituts catholiques, les *sœurs Ursulines de Fribourg* et les *dames de Sainte-Croix à Menzingen (Zoug)*, figuraient à côté des établissements laïques.

L'institut de Sainte-Ursule fondé en 1634 comptait, en 1913, 532 élèves; un petit monde pédagogique: une école primaire

gratuite, des classes primaires rattachées au pensionnat, un cours préparatoire pour élèves de langue étrangère, des classes secondaires aboutissant à une section littéraire et une section pédagogique, des classes frœbeliennes, un cours normal pour le certificat d'aptitude à l'enseignement du français, une école supérieure de commerce. Et ce petit monde vit d'une saine méthode à en juger d'après les travaux exposés.

1. *Leçons de choses préparatoires à la lecture du cours inférieur* : d'humbles sujets, la cuisine, la fourchette et la cuillère, le livre (comment on peut s'instruire par le livre de lecture et comment il en faut prendre soin), présentées selon les principes méthodiques de M. Dévaud.

2. *Formation du langage par la lecture dans l'enseignement secondaire de I^{re} et II^e année*. Exemple : les enfants fribourgeois prononcent de façon défectueuse le son AN; voici comment on s'y prendra pour corriger ce défaut.

a) La maîtresse écrit au tableau noir le mot enfant.

b) Elle le fait lire par une élève dont la prononciation est défectueuse et qui dit aenfaant.

c) La maîtresse écrit au tableau noir cette prononciation aenfaant au-dessous de enfant; elle lit en articulant fortement, en faisant ressortir la différence des deux sons.

d) Elle insiste en écrivant au tableau : « Les enfants bruyants sont fatigants », qu'elle lit elle-même et qu'elle fait lire par les élèves, d'abord individuellement puis collectivement.

e) Si la généralité des élèves a rendu exactement le son AN, on passe à la lecture du chapitre : « Les animaux choisissant un roi. » Le lion étant mort, tous les animaux accoururent dans son antre pour consoler la lionne, sa veuve, qui....

Application :

1^o Les élèves relisent en chœur, puis individuellement ce chapitre en prononçant an.

2^o La maîtresse inscrit au tableau la phrase suivante : le passant, s'arrêtant devant le mendiant, lui donna de l'argent et des paroles encourageantes.

3^o Cette phrase reste au tableau et chaque matin à partir de cette leçon, les élèves la lisent pendant un certain temps, en chœur, afin de se familiariser avec la prononciation pure de AN, EN.

Il est bien entendu que cet exercice de langage est suivi d'une étude approfondie du contenu du morceau.

3. *Plan des leçons d'histoire suisse données en janvier et février 1914 au cours primaire supérieur* (élèves de 12 à 13 ans). La méthode est conforme à celle d'Hauterive, voir page 63; on impose aussi aux élèves des tâches d'observation.

4. *Organisation méthodique des lectures particulières dans l'enseignement secondaire* (élèves de 15 à 17 ans). Les jeunes filles ont à leur disposition environ 200 volumes où les biographies dominent; on y trouve aussi quelques romans. Les choix sont discrètement surveillés; en général les élèves lisent un livre par quinzaine et en font un petit compte rendu qui est lu au cours.

Pour leur faciliter la tâche, on dicte des questions comme celles-ci : Quel personnage du livre a vos sympathies, tracez son portrait en quelques lignes; citez quelques pensées saillantes. Les comptes rendus sont écrits dans un cahier spécial où l'on réserve quelques pages pour les passages que l'élève tient à conserver.

Il semble bien que le but poursuivi, apprendre aux jeunes filles à se cultiver par la lecture, puisse être atteint par ce procédé.

Menzingen n'exposait pas de travaux concernant la méthode. Cet établissement (391 élèves en 1914) offre les mêmes ressources que l'institut des Ursulines; de même que celui-ci a fondé une seconde maison à Orsonnens, de même celui-là possède une succursale française à Bulle. On donna les 28 et 29 juillet 1913 un grand spectacle : « La petite-fille de Lord Bridgeforth, scènes de la Terreur en Angleterre en 1649; poème de S. Arnolda Bartsch, partition de S. Hieronyma Weber, un ensemble de chœurs, de soli, de morceaux d'orchestre et de déclamations. » Et c'est encore le principe du travail, mais pour les belles et saines récréations.

On connaît déjà de réputation, le jeune *Institut Jean-Jacques Rousseau*, inauguré à Genève en 1912; le diplôme de mérite, la plus haute distinction à laquelle il pût prétendre, a consacré les succès déjà obtenus. Il est une école libre destinée à former des maîtres, en même temps qu'un centre de recherches, d'information et de propagande.

Le nombre des élèves réguliers qui avait été de 20 au premier semestre 1912-1913, de 29 au second (été 1913), s'élevait en 1913-1914 à 45 pour l'hiver et 47 pour l'été ; en tout 55 élèves différents. En tant qu'école, il oriente les jeunes gens vers toutes les disciplines pédagogiques. Le programme pour 1915 comporte des enseignements de psychologie expérimentale, théorie et exercices pratiques, psychologie de l'enfant, technique psychologique, pathologie et clinique des enfants anormaux, psychologie et pédagogie des enfants anormaux, histoire de la pédagogie, l'éducation des tout petits, protection de l'enfance, pédagogie sociale, pédagogie expérimentale, questions scolaires, bibliographie, éducation morale, méthodologie des mathématiques élémentaires, de la philosophie dans l'enseignement secondaire, des travaux manuels, du dessin. On voit les ressources.

En tant que centre d'informations et de propagande, il a réuni une riche bibliothèque spéciale, ouvert une salle de périodiques ; il publie une petite revue, l'*Intermédiaire des Educateurs* qui, dès la première année, comptait 304 abonnés ; il offre au public des consultations médico-pédagogiques, il patronne la collection d'actualités pédagogiques ; il a édité la collection des jeux éducatifs du Dr Decroly, collabore officiellement à la *Revue belge de Pédotechnie*, et éditera prochainement l'*Année pédagogique*, jusqu'ici si heureusement dirigée par MM. Cellérier et Dugas. Cet ouvrage, indispensable à ceux qui s'intéressent aux questions d'enseignement, se recommande par la clarté et la sûreté de ses informations.

L'exposition de l'Institut n'était que le reflet de son activité. Y figuraient l'auxamomètre du Dr Godin qui fit à l'Institut de notables conférences sur la croissance ; les jeux éducatifs dont nous avons parlé ; un jeu de surfaces de M^{lles} Audemars et Lafendel ; le numéro d'octobre-novembre 1913 de la *Nouvelle Revue de Pédotechnie* ; des renseignements sur le Bureau international des Ecoles nouvelles dont M. A. Ferrière, un des professeurs de l'Institut, est le président ; la collection d'actualités pédagogiques, etc. Sur tout cela se dressait un arbre étendant deux fortes branches, symbole peut-être de la rapide prospérité de l'Institut ; puissent-elles pousser de nouveaux rameaux chargés de fruits.

Bien que l'Institut fût séparé par un grand espace de l'exposi-

tion collective des Ecoles nouvelles, ces deux institutions procèdent du même esprit d'émancipation de la tradition et de la routine. En un cabinet d'une architecture qu'on eût désirée d'une audace plus légère, les Ecoles de la Châtaigneraie sur Coppet, de Glarisegg, d'Oberkirch, de Kefikon, exposaient des travaux d'élèves. La plupart s'inspirent du principe énergétique, ils sont en rapport avec l'enseignement; d'autres sortent de l'atelier et témoignent d'une vraie habileté manuelle. Nous avons surtout remarqué le relief du Nufa, un vaste plateau voisin de Kefikon transformé en un parc de plaisance par le travail des élèves et des maîtres. Citons sur ce point le guide fort apprécié des visiteurs :

« Chaque élève cultive, de façon indépendante, le jardin qu'il a loué. Des entreprises plus importantes, comme des opérations d'arpentage, l'installation d'une place de tir, d'une école dans la forêt, la construction d'un funiculaire, d'un château fort, d'un pavillon, l'établissement de chemins et de canalisations, sont l'occasion d'une joyeuse coopération entre élèves et maîtres; elles nous fournissent, dans la plupart des branches, les bases réelles de l'enseignement et stimulent fortement l'activité et les recherches personnelles. »

Nous avons vu ailleurs déjà ces spécimens d'observations biologiques, ces appareils de physique, ces jouets, ces modèles d'objets préhistoriques, ces tableaux destinés à l'enseignement, ces plans de jardins. On ne nous en voudra pas si nous passons rapidement. Il est juste cependant de reconnaître que les Ecoles nouvelles ont puissamment contribué à montrer que certaines tentatives de rapprocher l'école de la nature ne sont point utopiques; le développement actuel du principe du travail est dû, en grande partie, à leurs efforts. Il est sûr que ces écoles de liberté sont dans des conditions extrêmement favorables (1 maître pour 5 à 10 élèves); mais l'école officielle peut, dans une certaine mesure, s'inspirer de leur esprit. Songeons à tout ce que la pédagogie moderne doit à Emile vivant tout seul, tel Robinson, loin de la société des hommes.

Terminons ce long rapport en mentionnant quelques exposants qui n'ont pu être classés.

L'Ecole dentaire de Genève avait envoyé des travaux d'élèves, vitrine blanche, or, plâtre, platine, caoutchouc vulcanisé. Le Département de l'Instruction publique du Valais exposait un

ingénieux *appareil à projections de M. Friedmann*, ainsi qu'une table à dessin légère et commode.

Nous pourrions citer encore la petite et fort intéressante *section historique* qu'on eût désirée plus riche, mais elle ne rentre pas dans notre plan. Nous ne pensons pas non plus devoir nous occuper des exposants particuliers, l'œuvre de l'Instruction publique faisant uniquement l'objet de ce rapport.

Et maintenant une comparaison s'impose entre l'exposition de 1896 et celle de 1914 ; comme il nous a été donné de participer d'une façon particulièrement active à l'organisation de l'une et de l'autre, nous les avons bien vues.

Nous avons déjà dit que la première fut cantonale, tandis que la seconde fut suisse. Il semble bien que la conception nouvelle soit plus proche des tendances actuelles. Bien que chaque canton soit souverain dans le domaine de l'enseignement primaire, les examens de recrues lui impriment bien une direction nationale ; de même l'examen fédéral de maturité limite les compétences des cantons. Nous sommes arrivés en Suisse, en éducation publique, à un minimum de centralisation nécessaire, assez souple pour assurer une culture homogène sans faire violence au particularisme, nécessaire aussi, des cantons. Nous ne pensons pas qu'il soit bon d'aller au delà. Il nous paraît, en effet, que la pédagogie de l'avenir tendra de plus en plus à faire ressortir l'individualité de l'élève ; déjà l'Université reconnaît l'*équivalence* des études scientifiques ou littéraires, pourvu que l'esprit soit mûr. Il n'est plus question d'un diplôme unilatéral, l'ancien baccalauréat français, par exemple.

L'Exposition de Genève montrait *tout* ce qu'on faisait dans nos écoles suisses ; de là une énorme accumulation de travaux d'élèves où il était difficile de se reconnaître. A Berne on a pu voir, sans vraie difficulté, *ce qui se fait de mieux ou du moins ce qu'on a cru être le mieux*. On ne peut donc pas porter un jugement sur l'état de l'éducation nationale, mais sur ses tendances les plus avancées. On l'a vu, une avant-garde, dans tous les domaines, s'efforce de suivre la nature, de fonder l'enseignement sur l'expérience (principe du travail au degré primaire et à l'école secondaire inférieure et même ici et là, dans l'enseignement classique — qu'on se rappelle la syntaxe latine

par fiches); la grammaire de la langue maternelle est fondée sur l'induction, la chose vient avant le mot, le milieu local avant la géographie de la Suisse, les autorités communales avant les autorités de la Confédération; on débute par le dessin d'après nature et non par le dessin de figures abstraites; la gymnastique même se fonde sur la science anatomique; les procédés des petits sont adaptés aux besoins des grands; ici et là on s'occupe de psychologie expérimentale, on applique la méthode directe à l'enseignement des langues étrangères; tout cela prouve à l'évidence qu'un élan est donné, qu'il n'y a qu'à suivre en adaptant.

La formule de la prochaine exposition scolaire sera différente peut-être; nous doutons qu'il s'en dégage une impression plus vivifiante et plus saine. Est-il rien de plus grand que le travail désintéressé en vue du bien de la génération dont nous sommes en partie responsables?

L. ZBINDEN.

ANNEXE

Notes d'histoire sur l'enseignement en Valais. — Copie et tableaux annexes par le Dr L. Meyer.

L'évolution de l'Ecole vaudoise. — Brève notice historique, publiée sous les auspices du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, par François Guex. Lausanne, 1914, 55 pages.

Histoire de l'Instruction publique dans le canton de Neuchâtel, de l'origine à nos jours, avec deux cents illustrations dans le texte. Ouvrage publié par le Département de l'Instruction publique, à l'occasion de l'Exposition nationale suisse, Berne, 1914, et du centenaire de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération suisse. Neuchâtel, Attinger frères, éd. 1914, 780 pages.

Avant-propos historique : E. Quartier-la-Tente.

L'école enfantine :

»

L'Enseignement primaire : collaborateurs, E. Quartier-la-Tente, H.-L. Gédet, F. Perret, Ed. Wasserfallen, Ch.-Ad. Barbier, F. Béguin, Dr A. Parel.

L'Ecole complémentaire : Léon Latour.

Policliniques scolaires : Dr Morel.

Soupes et vêtements délivrés aux élèves des écoles : Léon Latour.

Colonies de vacances : Dr G. de Montmollin, Ed. Clerc, Dr E. Trechsel.

L'école en forêt : Dr A. Morel.

Exposition scolaire permanente, épargne scolaire : Léon Latour.

Le collège latin : Dr J. Paris.

Les Ecoles secondaires : P. Vuille.

Le Gymnase cantonal : E. Du Bois.

Le Gymnase de La Chaux-de-Fonds : L. Cellier.

L'Ecole supérieure des jeunes filles : M^{lle} C. Liniger.

L'Enseignement pédagogique : Ed. Quartier-la-Tente.

L'Enseignement professionnel : C. Perregaux.

Les Ecoles de Commerce :

»

Les Ecoles ménagères : M^{me} Anna Adam.

L'Université : E. Junod.

Section des sciences commerciales de l'Université : P.-E. Bonjour.

Ce très important ouvrage est non seulement une histoire de l'instruction publique dans le canton de Neuchâtel, mais aussi une source de renseignements sur l'état actuel des institutions scolaires.

Die historische Entwicklung des Schulwesens im Kanton Aargau. Kurze Darstellung bearbeitet im Auftrage der Erziehungsdirektion von J. Hunziker, Erziehungsrat. Aarau, 1914 (9 p.)

Das Schulwesen des Kantons Luzern. Imp. 21 p.

Das Bildungs-und Erziehungswesen im Kanton Bern, mit Abbildungen neuester Schulhäuser. Bern, 1914. Imp. 41 p.

Monographische Darstellung der Organisation des Schulwesens im Kanton Solothurn. Verf. Ferd. von Arx, prof. Imp.

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire à Genève. Recueil de monographies, publié par le Département de l'Instruction publique. Genève, Atar, 1914, 405 p. ill.

Cet ouvrage contient : I. Des notices sur les divers établissements scolaires.

Ecoles enfantines : M^{lle} Domp martin.

Ecoles primaires : M. A. Malsch.

Ecoles secondaires rurales : M. L. Munier.

Ecole professionnelle : Anonyme.

Ecole professionnelle et ménagère de Genève : Anonyme.

» » » de Carouge : »

» secondaire et supérieure des jeunes filles : M. H. Duchosal.

Collège de Genève : M. L. Bertrand.

Formation du personnel enseignant des Ecoles primaires : M. A. Malsch.

Classes gardiennes : Anonyme.

Cuisines scolaires : M. E. Trabold.

Classes d'anormaux : M^{mes} J. Ballet, Descœudres, M. le Dr F. Naville.

Colonies de vacances et Ecoles de plein air : M. Ch. Pesson.

Policlinique dentaire scolaire : M. Henneberg.

Chauffage et ventilation de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de la rue Voltaire : M. A. Peloux.

II. Des monographies concernant divers points de méthode par MM. F. Portier, J. Thorin, W. Meylan, H. Mercier, A. Oltramare. M^{mes} Audemars et L. Lafendel ; J. B. ; E. V. ; M. H. ; K. J. ; Domp-martin ; Rueg.

Elles ont été citées à propos des objets qu'elles accompagnaient.

Le Collège classique cantonal. Notice par MM. Payot et Kohler. Lausanne, 1896.

Le Collège classique cantonal, dès l'année 1896, par M. Payot. 24 p. Lausanne 1914.

L'Ecole supérieure et le Gymnase des jeunes filles de la ville de Lausanne. Notice.

L'Ecole industrielle cantonale. Lausanne 1902, 234 p. et annexe.

Histoire du Gymnase classique cantonal, par M. le Dr Ch. Gillard, directeur. Lausanne, 1914, 90 p.

Les Ecoles normales, notice historique par MM. H. Mayor, L. Jayet, F. Guex. Lausanne, 1896.

Notice historique sur les Ecoles normales du canton de Vaud, dès 1896 à 1914, par Paul Decker et L. Jayet. Lausanne, 1914.

Notice sur le collège Saint-Michel de Fribourg. Texte par J.-B. Jaccoud. Dessins par F. Ritter, Fribourg. Imprimerie Saint-Paul, 1914 ; 150 p.

Très beau volume grand format, qui sera augmenté postérieurement de trois chapitres ; l'exemplaire que nous citons a été tiré spécialement pour l'Exposition nationale.

L'Ecole secondaire et professionnelle de la ville de Fribourg. Historique, organisation. (Copie machine.)

L'Ecole de droit de Sion, par le Dr A. Meyer, archiviste cantonal. (Copie machine.)

Monographie des *Ecoles primaires du canton du Valais*. (Copie machine.)

Monographie des *Ecoles normales du canton du Valais*. (Copie machine.)

Monographie des *Cours préparatoires au recrutement du canton du Valais*. (Copie machine.)

8 Monographies des *Collèges de Sion, de Saint-Maurice et de Brigue*. (Copie machine.)

Les Ecoles normales, par M. de Courten, inspecteur. (Copie machine.)
